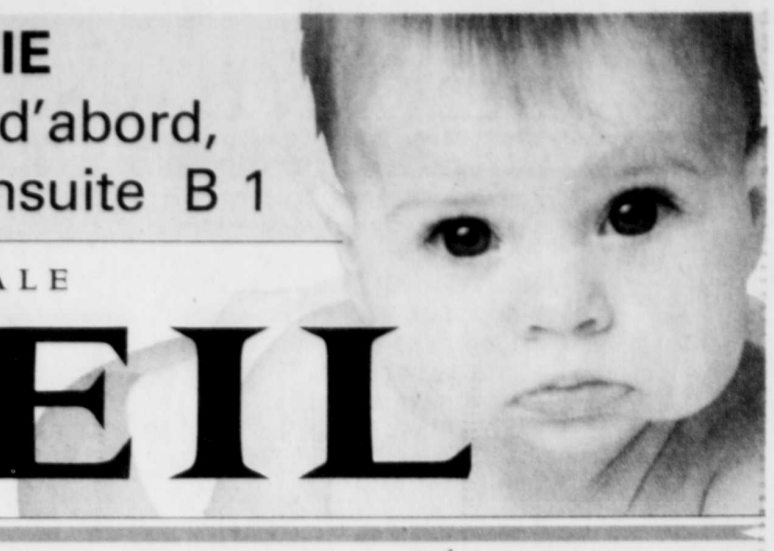


L'AUTO
La voiture hybride répond aux attentes D 1

ARTS ET VIE
La réussite d'abord, la famille ensuite B 1



LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

LE SOLEIL

www.cyberpresse.ca

QUÉBEC, LE LUNDI 8 DÉCEMBRE 2003

PERMIS DE CONDUIRE

La SQ veut un pouvoir de suspension préventive

La mesure temporaire viserait notamment les chauffeurs épuisés

JEAN-FRANÇOIS NÉRON
JFNeron@lesoleil.com

■ Vous roulez au volant de votre automobile depuis 10 longues heures. Les yeux mi-clos, à la brunante, une fausse manœuvre attire sur vous l'attention de la police, qui vous intercepte. Devant le danger que vous représentez, le patrouilleur suspend votre permis de conduire pour 24 heures. Vous croyez qu'il n'en a pas le pouvoir ? C'est vrai, mais peut-être plus pour longtemps.

La Sûreté du Québec demande à la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) de modifier le Code de la sécurité routière et ainsi autoriser les patrouilleurs à suspendre pour une courte période, peut-être de 12 à 24 heures, le permis de conduire d'un conducteur jugé dangereux pour lui-même... et les autres. Ce nouveau pouvoir policier permettrait d'agir, entre autres, dans les cas de fatigue excessive au volant. C'est un phénomène bien connu, souvent attribué aux chauffeurs de poids lourds, contre lequel les policiers ne peuvent actuellement rien faire.

La suspension pourrait durer entre 12 et 24 h

«Ça m'est arrivé, du temps que j'étais patrouilleur, d'intercepter des camionneurs qui m'ont avoué être «brûlés». Je leur conseillais alors d'arrêter se reposer, mais je ne pouvais pas les obliger à le faire.»

Des situations semblables arrivent encore fréquemment et ce, autant chez les automobilistes que les camionneurs, assure Pierre Angers, spécialiste en sécurité routière — capacités de conduite affaiblies, alcool et drogue — à la SQ.

Outre dans les situations de fatigue excessive, la suspension d'un permis pourrait aussi s'appliquer dans certains cas précis où un conducteur serait

Voir **POUVOIR** en A 2 ➤

Neige aux É.-U., inondation à Québec



LE SOLEIL, JEAN-MARIE VILLENEUVE

Si le nord-est des États-Unis croule sous la neige, à Québec hier, c'est l'eau qui faisait des siennes. Les vents violents, qui ont soufflé jusqu'à 102 km/h à l'île d'Orléans, ont fait sortir le fleuve de son lit en soirée à la faveur de la marée montante. La rue Dalhousie a été inondée à la hauteur de la traverse. Voir texte en A 3.

CALAGE D'ALCOOL À « LOFT STORY »

TQS fait son mea culpa

CLAUDETTE SAMSON
CSamson@lesoleil.com

Télévision Quatre-Saisons admet avoir commis une «erreur grave» en diffusant, dans le cadre de son émission *Loft Story*, une scène de calage d'alcool. En guise de repentir, le réseau offre pour 210 000 $ de temps d'antenne publicitaire à l'organisme Éduc'alcool, ainsi qu'une intervention dans trois émissions d'affaires publiques.

Il y a trois semaines, TQS avait été pris à partie par la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec (RACJ), à la suite de la diffusion d'une beuverie pendant la célèbre émission, au cours de laquelle une jeune fille avait été malade.

Jugeant que cette présentation envoyait un très mauvais message sur la consommation d'alcool, en particulier aux jeunes, la RACJ a porté plainte au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC).

Mais vendredi, TQS a fait une proposition de règlement qui a satisfait la RACJ. L'organisme de contrôle des permis d'alcool a donc accepté de retirer sa plainte au CRTC, ainsi que le lui demandait le réseau de télévision.

Exprimant sa «volonté ferme (...) d'assumer ses responsabilités sociales», la direction de TQS dit n'avoir, d'aucune manière, approuvé la diffusion de cette scène, ni n'en avoir approuvé le contenu.

Histoire de parer les coups dans l'avenir, le réseau dit avoir «accru (sa) vigilance sur le contenu des émissions

Voir **LOFT** en A 2 ➤

SAINT-CHARLES-BORROMÉE

Le syndicat appelle à un «cessez-le-feu» des médias

NICOLAS BÉRUBÉ
La Presse

Le syndicat des travailleurs de la résidence Saint-Charles-Borromée, à Montréal, a admis hier que l'un des deux employés qui ont raconté des histoires de nature sexuelle à une patiente siège actuellement au comité de direction du syndicat.

Le représentant syndical, qui enjoignait hier aux médias de cesser de publier les témoignages de patients disant subir de mauvais traitements, affirme que les employés «ont droit à l'erreur» et que les deux jours de suspension subis par les travailleurs fautifs étaient «suffisants».

«Comme syndicat, on considère que l'analyse qui a été faite est correcte, a dit

Un dirigeant syndical est impliqué dans la première affaire de mauvais traitements

Sylvio Robinson, porte-parole du syndicat de Saint-Charles-Borromée. On pense que les employés n'avaient pas l'intention de faire mal. Et l'employé qui est à l'exécutif peut toujours y siéger. On a droit à l'erreur, dans ce métier.»

«Les deux travailleurs, je pense qu'ils ont la leçon de leur vie, a-t-il ajouté. Ce qui se passe à l'heure actuelle, c'est pire qu'un congédiement à supporter.»

L'employé membre du comité de direction est en congé de maladie depuis le début de la médiatisation de cas d'abus à Saint-Charles-Borromée, il y a deux semaines. Quant au second employé, il a déjà fait l'objet de nombreuses plaintes dans le passé, a appris *La Presse*.

Dans un point de presse, hier, M. Robinson et la vice-présidente de la Fédération de la santé et des services sociaux de la CSN, Francine Lévesque,

Voir **SYNDIQUÉS** en A 2 ➤



ARCHIVES LE SOLEIL

Britney Spears, chanteuse et modèle...

Quand Britney fait école au primaire

Des chercheuses de Laval se penchent sur la sexualisation des préados

ANNIE MORIN
AMorin@lesoleil.com

Des chercheuses de l'Université Laval s'attaquent à un sujet d'actualité : la sexualisation des jeunes filles dès l'école primaire ou, autrement dit, la question du «string» qui dépasse du pantalon taille basse d'une enfant de 10 ans.

C'est Pierrette Bouchard, professeure-chercheuse à la faculté des sciences de l'éducation et titulaire de la Chaire d'étude Claire-Bonenfant sur la condition des femmes, bien connue pour ses travaux sur la réussite scolaire, qui se lance dans cette recherche avec le concours de sa fille Natasha.

Elle explique ainsi sa décision d'enquêter sur la prolifération du look Britney Spears, avec son cortège de chandails bedaine, de cheveux blond platine et de danses lascives. «Ça créait un malaise chez moi. Je n'étais pas capable de nommer ce qui se passait, mais je me disais que ce n'était pas normal de voir des filles de cet âge-là arrangées comme ça.»

Trois quarts ne sont pas conscientes de l'image projetée

Ces «toutes jeunes filles», comme Mme Bouchard les appelle, sont âgées entre 9 et 13 ans. Les médias leur ont trouvé toutes sortes de noms, parmi lesquels «adonaissantes», «préados», «lolitas» et même «enfants proies». Les anglophones parlent plutôt des «tweens», une contraction de «between» (entre) et «teenagers» (adolescents).

Un premier débroussaillage des chercheuses de l'Université Laval a permis de constater que la communauté scientifique s'est peu penchée sur ce phénomène, qui date d'une dizaine d'années tout au plus, et sur ses conséquences.

Les entreprises et les experts en marketing, eux, l'ont fait. Car les préados forment le plus gros groupe démographique des États-Unis depuis le baby-boom. Leur nombre dépasserait les 20 millions. Au Canada, ils sont 2,1 millions, selon les plus récentes données de Statistique Canada.

Ces jeunes constituent un bassin

Voir **BRITNEY** en A 2 ➤

SOMMAIRE

Actualités	A 3	Éditorial	A 10
Agenda	B 6	Le monde	A 9
Arts et vie	B 1	Petites annonces	S 16
Automobile	D 1	Québec / Canada	A 7
Bridge	S 19	Sports	S 1
Capitale et régions	A 6	Statistiques	S 12
Décès	C 5	Télévision	B 2
Divertissements	B 7		

LA MÉTÉO

Maximum -7, minimum -15
Généralement ensoleillé avec vents légers. Détails **page S 20.**

Accumulation de neige (avant hier)
Ce mois-ci : 11,1 cm — L'an dernier : 4,8 cm
Cet hiver : 31,8 cm — L'hiver dernier : 76,5 cm

QUÉBEC, 107e ANNÉE, N° 338
FLORIDE, 1,75 $ US
MONTRÉAL, OTTAWA 87¢
PLUS TAXES
65¢ PLUS TAXES
LUNDI
6 27657 00071 1

1605556



PEPS Physiquement plus grand!
www.peps.ulaval.ca

Entrez à 3 $
Du 15 décembre au 8 janvier profitez des activités suivantes :
- Salle d'appareils cardiovasculaires
- Piscine olympique
- Patinoires
- Piste de jogging intérieure
- Réservation de terrains

Stationnement intérieur : Le stationnement est gratuit les samedis et dimanches et les matins, midis et débuts de soirée.

Inscription et information 656-PEPS
UNIVERSITÉ LAVAL
Partenaire : LE SOLEIL

DEMAIN DANS LE SOLEIL

L'homme métrosexuel



Il prend grand soin de sa personne. Son visage et ses ongles sont impeccables. Il suit assidûment la mode et ne peut vivre ailleurs qu'en ville. Et même lorsque ses partenaires sexuelles sont exclusivement des femmes, il ne dédaigne pas se faire admirer par les hommes. On l'appelle l'homme métrosexuel.

Dans le cahier Arts et Vie

Une sixième partie sans défaite ?



Est-ce que la séquence heureuse du Canadien se poursuivra ce soir au Centre Bell où la troupe de Claude Julien accueillera l'équipe de l'heure dans la LNH, les Flyers de Philadelphie ? Le Tricolore n'a pas subi la défaite lors de ses cinq dernières rencontres.

Dans le cahier Sports

POUR NOUS JOINDRE

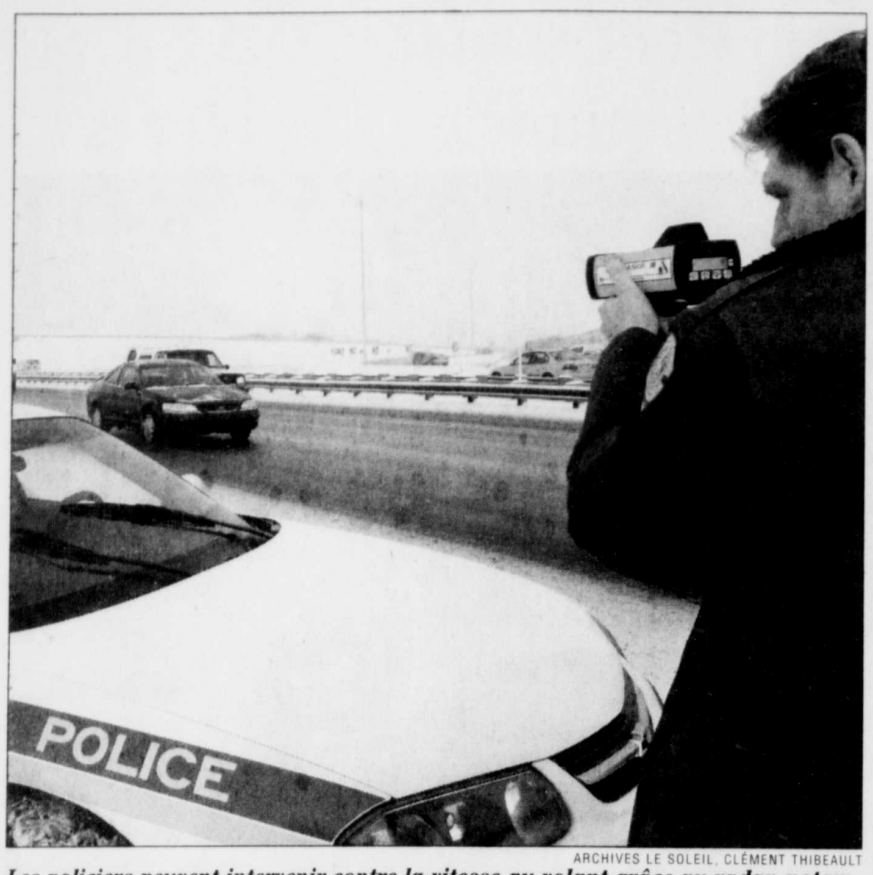
Abonnements	686-3344 1-866-686-3344
Carrières et professions	686-3270
Petites annonces	844-4444
Promotion	686-3342
Publicité détaillants	686-3435
Publicité générale	686-3270
Rédaction	686-3394
Renseignements	686-3233

LE SOLEIL

LE SOLEIL, une division de 3834310 Canada Inc., est publié et édité par LE SOLEIL, 925, chemin Saint-Louis, case postale 1547, succursale Terminus, Québec (Québec), G1K 7J6. LE SOLEIL est imprimé au 5000, rue Hugues-Randin, bureau 4, à Québec (Québec), G2C 2B4, par Transcontinental de la Capitale, une filiale de Transcontinental Inc., 1, place Ville-Marie, bureau 3315, Montréal (Québec), H3B 3N2.

Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730

LES SUITES



ARCHIVES LE SOLEIL, CLÉMENT THIBEAULT

Les policiers peuvent intervenir contre la vitesse au volant grâce au radar, notamment, mais ils se disent impuissants lorsqu'il s'agit des conducteurs épuisés.

POUVOIR

Suite de la Une

soupçonné par un patrouilleur d'avoir consommé de la drogue. Autre exemple: si l'indicateur d'alerte d'un appareil de détection d'alcool — la lumière jaune — s'allume lors d'une interception, le policier pourrait ici encore suspendre le permis du conducteur.

C'est en partie dans ce contexte que la SQ souhaite la modification du Code de la sécurité routière. Selon M. Angers, la suspension du permis de conduire pourrait contribuer à éviter de graves accidents. Ici, pas question de donner un constat d'infraction. Il s'agit plutôt d'appliquer une mesure préventive, avise-t-il.

La suspension deviendrait en vigueur dès l'intervention du policier et le conducteur retrouverait son droit de conduire une fois le délai prescrit écoulé. « Ça ne nous assure pas que le conducteur respectera l'interdiction de conduire. Toutefois, c'est un pouvoir dissuasif, qui peut avoir son effet. Parce que si ce même conducteur devait se faire arrêter de nouveau pendant l'interdiction de conduire, il recevrait alors une infraction », explique le spécialiste.

Lors de son entretien avec LE SOLEIL, M. Angers ne pouvait préciser davantage l'étendue de ce nouveau pouvoir, s'il était accordé aux policiers. Par exemple, quelle est la liste exacte des situations où il pourrait s'appliquer et dans quelles autres ne pourrait-il pas l'être ?

Des discussions sont en cours entre la SQ et la SAAQ, mais aucune décision n'a encore été prise, note M. Angers. LE SOLEIL a tenté, en vain, jusqu'à présent d'obtenir des informations de la SAAQ sur ce dossier.

À noter qu'au Canada, la Colombie-Britannique possède déjà une pareille disposition à son Code de la sécurité routière.

Depuis peu, la fatigue au volant est criminelle au New Jersey. Une nouvelle loi baptisée « Maggie's Law » est devenue la première aux États-Unis à imposer un maximum de 10 ans de prison et de 100 000 $ d'amende si la fatigue d'un conducteur se révèle la cause d'un accident mortel. La loi a été baptisée en l'honneur d'une étudiante de collège tuée par un conducteur qui a admis être éveillé pendant plus de 30 heures.

LOFT

Suite de la Une

et (avoir) demandé à tous (ses) animateurs d'être particulièrement sensibles à ces questions dans leurs commentaires en ondes afin qu'ils ne se reproduisent plus ».

Il a aussi demandé à Marie-Laurence, la jeune lofteuse impliquée dans l'épisode de calage, de faire amende honorable lors de l'émission de *Loft Story* du 30 novembre, que l'animatrice Marie-Claude Brazeau a conclue par le slogan d'Éduc'alcool, « La modération a bien meilleur goût ».

SACY À MONGRAIN

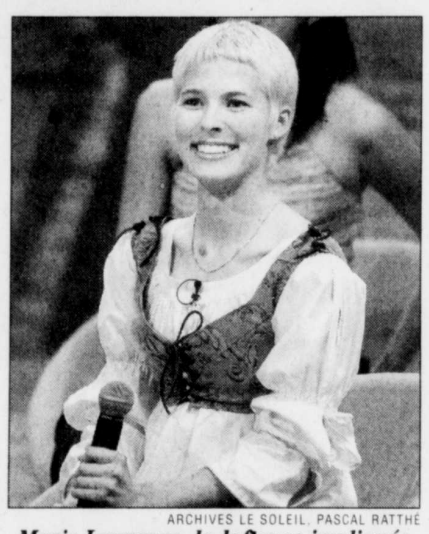
Les publicités d'Éduc'alcool seront présentées au cours des quatre semaines à venir.

Une entrevue de 15 minutes sera par ailleurs accordée au directeur général d'Éduc'alcool, Hubert Sacy, dans *Le Grand Journal* de Jean-Luc Mongrain.

M. Sacy fera également une intervention de cinq minutes dans l'émission du matin *Caféine*, et une autre de même durée dans l'émission *Le Mec à dames*.

En échange de ces engagements, TQS a demandé à la RACJQ de retirer sa plainte au CRTC, ce qui a été fait.

L'émission *Loft Story*, qui a pris fin hier, attirait une moyenne de 1,2 million de téléspectateurs en semaine, et plus de un million et demi le dimanche.



ARCHIVES LE SOLEIL, PASCAL RATTHÉ

Marie-Laurence, la lofteuse impliquée

C'ÉTAIT HIER

1991 — Les trois présidents slaves créent la Communauté des États indépendants sur les ruines de l'Union soviétique.

1987 — Ronald Reagan et Mikhaïl Gorbatchev signent à Washington un accord sur l'éliminatin des missiles à portée intermédiaire.

1977 — À l'âge de 49 ans, le légendaire Gordie Howe compte son millième but chez les professionnels dans l'uniforme des Whalers de la Nouvelle-Angleterre, de l'Association mondiale de hockey.

1974 — Lors d'un référendum, les Grecs préfèrent la république à la monarchie.

1965 — Fin des travaux du concile Vatican II.

1960 — Le gouvernement cubain nationalise l'actif de la Banque Royale du Canada sur son territoire.

1953 — Le pape Pie XII inaugure l'année mariale.

1944 — Le premier ministre MacKenzie King gagne le débat sur la conscription par 143 voix contre 70 à la Chambre des communes.

1941 — Les États-Unis et la Grande-Bretagne déclarent la guerre au Japon.



LA PRESSE

Le porte-parole du syndicat, Sylvio Robinson, et la vice-présidente de la Fédération de la santé et des services sociaux de la CSN, Francine Lévesque.

SYNDIQUÉS

Suite de la Une

ont invité les médias à cesser de « bombarder » l'établissement jour après jour avec des témoignages de patients qui prétendent avoir été victimes d'abus.

« On lance un cri du cœur : les journalistes ont un travail à faire, mais l'enquête sur les CHSLD ne peut pas se faire à travers une tempête médiatique, a dit M. Robinson. Je trouve qu'on est excessivement sévère avec les travailleurs. C'est comme une bombe qui tombe quotidiennement sur le dos de tout le monde, c'est infernal. »

Depuis que l'histoire de « Marie » — cette femme atteinte d'un traumatisme crânien qui criait « Arrêtez ! » aux préposés qui lui faisaient croire à des histoires de maniaque sexuel — a fait les manchettes il y a deux semaines, trois autres cas d'abus à Saint-Charles-Borromée ont été rapportés dans les médias. Le dernier en date est celui d'Hubert Dupont, un patient qui souffre des séquelles d'une méningite, et qui soutient avoir failli perdre l'usage des jambes après s'être fait enlever sa marchette.

Hier, la vice-présidente de la Fédération de la santé et des services sociaux de la CSN, Francine Lévesque, a affirmé que le battage médiatique avait créé un sentiment de détresse chez les employés de l'établissement. « Les employés et les résidants en ont assez d'entendre parler de Saint-Charles-Borromée comme d'un enfer », a-t-elle dit, invitant les patients qui se sentiraient lésés à porter plainte auprès de l'établissement plutôt que le faire aux médias.

Pour Me Jean-Pierre Ménard, l'avocat de plusieurs résidants de Saint-Charles-Borromée et principal procureur du recours collectif intenté contre ce centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD), le syndicat devrait condamner les gestes des employés fautifs plutôt que de vilipender les médias. Il demande d'ailleurs que les deux employés concernés fassent des excuses publiques à la famille de la patiente maltraitée.

« Au lieu de condamner les gestes de leurs employés fautifs et de s'excuser, le syndicat condamne les médias. C'est le monde à l'envers ! Ce qui entache la réputation de l'établissement, ce n'est pas le fait que les médias parlent des problèmes, mais bien que le syndicat refuse de condamner publiquement les gestes inacceptables commis par certains employés. »

Selon Me Ménard, le système de plaintes de Saint-Charles-Borromée est inefficace, ce que ses clients ont été à même de constater lorsqu'ils ont essayé de dénoncer certaines situations qu'ils jugeaient inacceptables. « Le système de plaintes est un système bidon, sans véritables pouvoirs, dit-il. Plusieurs patients dont l'histoire a été médiatisée s'étaient plaints, et ça n'avait rien donné. C'est notamment pour cette raison que l'histoire est rendue sur la place publique. Même que plusieurs patients ont affirmé que les employés étaient plus avenants depuis la médiatisation des cas d'abus. »

BRITNEY

Suite de la Une

important de consommateurs et influencent fortement les achats de leurs parents. En plus de la mode, de la presse populaire et des cosmétiques, ils ont leur mot à dire sur le choix des restos, la couleur de l'auto et tout ce qui entre dans un panier d'épicerie.

Pierrette Bouchard avoue avoir été surprise des gros sous qui se brassent dans le dos des « tweens ». On parle de milliards $.

Pour charmer cette clientèle, les publicitaires ont inventé le concept de « girl power », qui réfère à des filles ultrasexy et maîtres de leur destin. « Les préadolescentes apprennent à tout miser sur l'image pour obtenir l'approbation et être rassurées dans leur conformité », déplorent les chercheuses dans un document publié récemment.

Les médias que consomment les « adonaissantes » n'y vont pas de main morte non plus. Les rubriques des magazines jeunesse se partagent entre les conseils pour séduire les garçons, les tests de maquillage et les horoscopes. Et il y a tout l'univers de la musique populaire, avec ses idoles de moins en moins habillées et de plus en plus explicites dans leurs chansons et leurs mouvements. Pensez aux Britney Spears, Shakira et Christina Aguilera.

Mme Bouchard et son équipe ont constaté que personne ne veut être tenu responsable de cette sexualisation précoce des jeunes filles. Les parents se disent incapables de résister à l'offre de vêtements et de produits culturels. Les entreprises prétendent vendre ce que le public réclame. Et les médias affirment qu'ils sont le reflet de la jeunesse.

RETOUR EN ARRIÈRE ?

Les chercheuses craignent que les femmes en paient le prix. Elles émettent l'hypothèse que ces filles seront plus dépendantes vis-à-vis des hommes. « J'ai l'impression qu'on est en train de revenir en arrière », dit Mme Bouchard en faisant référence aux acquis des féministes.

Elle évoque aussi un recul sur le plan scolaire, car ses recherches ont démontré qu'il y avait un lien entre l'adhérence à des stéréotypes sexuels forts et les difficultés scolaires.



ARCHIVES LE SOLEIL, JOCELYN BERNIER

La chercheuse Pierrette Bouchard

La chercheuse se défend d'être pudique ou de vouloir brimer les préadolescentes. « Le but, ce n'est pas d'enfermer les filles à la maison et de leur faire mettre un tchador. Les trois quarts d'entre elles ne sont pas conscientes de l'image qu'elles projettent. »

L'étude « Miroir, miroir... » sera basée sur des entretiens réalisés auprès d'une trentaine de filles de 9 à 13 ans. La discussion se fera à partir d'un magazine jeunesse et tournera donc autour de la mode, la musique, la consommation et les relations avec les garçons.

En plus de cerner les conséquences de ce phénomène, les chercheuses veulent faire de « l'intervention préventive ». Aux parents qui l'appellent déjà pour savoir comment négocier avec leurs « adonaissantes », Pierrette Bouchard parle invariablement d'éducation : aux médias, aux stéréotypes, à la sexualité et à la consommation.

1625198

LOTO QUÉBEC Résultats
TVA le réseau des braves

Célébration 2004



Tirage du 2003-12-07
603B487
(non décomposable)

1 Land Rover Freelander SE (ou 50 000 $)

2003-12-01	336C489	2003-12-04	272A654
2003-12-02	243C291	2003-12-05	169D502
2003-12-03	818A249	2003-12-06	678D345

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

1 Land Rover chaque jour du 1er au 31 décembre 2003

1612226

cyberpresse.ca/soleil

Suivez l'actualité

1625204



LA CHAUSSETTE BOUCLETTE DÉTENTE 7,99

ÉCONOMISEZ 45% sur une chaussette exclusive SIMONS...celle que l'on porte au coin du feu, pour flâner au chaud, pour profiter au maximum des moments de détente. Tricot bouclé moelleux stretch confort. Taille unique. Rouge ou bleu. Rég. 15.00

simons

QUÉBEC PLACE STE-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • VIEUX-QUÉBEC, MONTRÉAL CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO, LAVAL CARREFOUR LAVAL, SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

ACTUALITÉS

MOBILISATION DU 11 DÉCEMBRE

La CSQ joint le mouvement

Trop tard pour empêcher la manif, dit Henri Massé

MARIANNE WHITE ET CARL THÉRIAULT
MWhite@lesoleil.com Collaboration spéciale

■ La Centrale des syndicats du Québec (CSQ) va participer à la Journée nationale de perturbation du 11 décembre et elle prévoit des « activités importantes » de concert avec d'autres syndicats.

« On a décidé d'y aller nous aussi car le gouvernement ne veut pas bouger », a indiqué hier la porte-parole de la CSQ, Marjolaine Perreault.

La décision a été prise par les instances du syndicat qui ont présenté vendredi un plan d'action de trois journées de mobilisation, soit les 10, 11 et 12 décembre.

La centrale va devancer son conseil général qui se tient à Québec cette semaine afin de permettre à ses membres de participer activement.

La journée de mobilisation du 11 décembre a été décrétée par la Confédération des syndicats nationaux (CSN) et petit à petit elle a fait boule de neige. L'Association québécoise des centres de la petite enfance (AQCPE) a répondu à l'appel et envisage une fermeture des garderies qui priverait 65 000 bambins des services de leurs éducatrices. Le Syndicat de la fonction publique du Québec (SFPQ) a emboîté lui aussi le pas et ses membres manifesteront devant l'Assemblée nationale.

Mme Perreault a indiqué que la CSQ préparait des actions importantes de perturbation qui pourraient être menées de concert avec la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) et la Centrale des syndicats démocratiques (CSD). Elle n'a pas voulu fournir plus de précision sur la nature des « actions » qui seront posées.

À la FTQ, le porte-parole Louis Fournier a indiqué que le syndicat tiendra des activités de mobilisation toute la semaine, incluant le 11 décembre. Il a ajouté que des discussions étaient encore en cours avec d'autres centrales sur les moyens à prendre.

« Nous allons faire une annonce dans les prochains jours et je peux vous dire que vous allez entendre parler de nous cette semaine, a-t-il dit. Le gouvernement ne veut pas baisser les bras, alors on devra intensifier nos moyens de pression. La semaine va être pas mal houleuse. »

La CSN a précisé pour sa part que les activités seront menées principalement au niveau local jeudi et sur les lieux de travail.

« On a de plus en plus d'appuis car tous les travailleurs ont les mêmes objectifs », a indiqué Ann Gingras, présidente du Conseil central de la CSN de Québec-Chaudière-Appalaches. « C'est loin d'être fini. Préparez-vous, on en a pour trois ans », a-t-elle lancé.

Par ailleurs, la CSQ a indiqué qu'elle demandera jeudi à ses membres de contribuer à la traditionnelle Guignolée des médias en ramassant des fonds au cours de leurs activités de perturbation. Marjolaine Perreault a dit que la centrale suggérerait aux autres de suivre son exemple. « Les deux ne sont pas inconciliables, au contraire. »

RENCONTRE AVEC CHAREST

Le président de la FTQ, Henri Massé, ne croit pas de son côté qu'une ultime rencontre avec le premier ministre du Québec, Jean Charest, puisse rapprocher le mouvement syndical du secteur public et le gouvernement libéral.

Les compromis ne semblent plus possibles à quelques jours du 11 décembre. « Non, une telle rencontre est exclue; pas pour le moment. Nous sommes prêts à discuter mais pour ça il faut quelqu'un pour discuter avec nous. On ne s'est pas peinturé dans le coin », a affirmé le président de la FTQ de passage à Rimouski samedi.

La bataille risque d'être très longue, autant dans le secteur public que lors des négociations avec les entreprises quand le nouvel article 45 du Code du travail sur la sous-traitance sera invoqué par la partie patronale.

« Après décembre et les beaux projets sur papier, le gouvernement devra travailler avec du monde. Il pense isoler nos membres dans la santé. On va se remettre ensemble. Concernant l'article 45, il y aura des employeurs qui négocieront avec nous autres. Les bouts de convention qu'ils voudront nous faire perdre seront dans la négociation », a dit M. Massé.

Il n'est pas question de grève générale, du moins pour l'instant. « Il y a une centaine de syndicats qui nous demandent d'organiser une grève générale, ça ne s'improvise pas dans une couple de semaines. On ne pourra éviter au moins le débat parce il y a beaucoup de pression pour en faire une ».

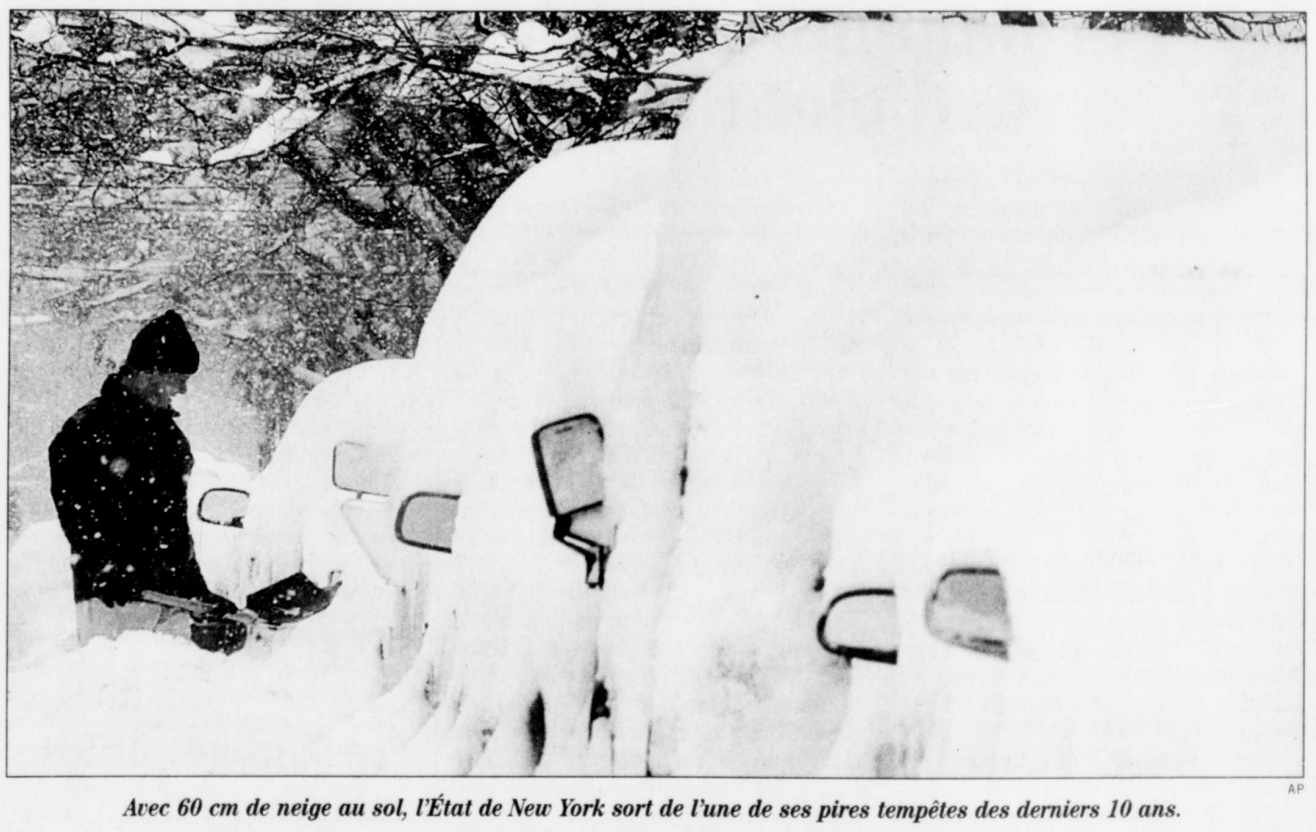
La FTQ serait prête à bouger dans le secteur de la santé et de la fusion des accréditations syndicales mais en confiant à la Commission des relations de travail et non à l'employeur les questions en litige quand le va-et-vient de personnel entre institutions devient trop impossible à gérer.

Le Conseil des services essentiels enquête

■ Le Conseil des services essentiels a nommé un médiateur pour enquêter sur la Journée de perturbation syndicale qui se tiendra le 11 décembre. L'organisme, qui assure la protection de la santé ou de la sécurité du public lors de grèves, veut s'assurer que les citoyens ont accès aux services essentiels. « Pour l'instant, rien ne nous permet de croire que les services à la population seront touchés », a indiqué la porte-parole Céline Jacob. Elle précise toutefois que le Conseil se penche uniquement sur les organismes qui sont assujettis à son pouvoir, comme les services de santé, l'éducation, les services municipaux et la fonction publique. L'Association québécoise des centres de la petite enfance (AQCPE) qui veut tenir une journée de grève jeudi n'est pas soumise à la loi sur les services essentiels, note Mme Jacob. Le Conseil gardera un œil attentif sur la situation et se dit prêt à intervenir si les services sont paralysés. **M.W.**

Les policiers craignent le chaos social

■ MONTRÉAL — Le président de la Fédération des policiers municipaux du Québec, Yves Prud'homme, craint que le chaos social ne s'installe si le gouvernement Charest va de l'avant avec ses modifications au Code du travail. Le projet de loi 31 du gouvernement vise notamment à faciliter la sous-traitance, ce que rejettent en bloc les centrales syndicales. Yves Prud'homme estime que ce projet de loi risque de compromettre la paix sociale, en brisant un équilibre atteint au fil des décennies entre les travailleurs et les entreprises. Selon lui, cela sonnerait le glas de la solidarité sociale au Québec. Le président de la Fédération des policiers municipaux prévient le gouvernement que la situation est sérieuse, et qu'il devrait surseoir à son projet. Il rappelle que les policiers ont comme mandat de protéger la sécurité publique et qu'ils seraient au premier rang si la paix sociale était rompue. (PC)



AP

Avec 60 cm de neige au sol, l'État de New York sort de l'une de ses pires tempêtes des derniers 10 ans.

La tempête a épargné Québec

Neuf morts aux États-Unis

JEAN-FRANÇOIS NÉRON
JFNeron@lesoleil.com

Pendant que le nord-est des États-Unis sort de l'une des pires tempêtes de neige des 10 dernières années, le Québec n'a été touché que dans une moindre mesure, à l'exception de l'Estrie où il est tombé 30 centimètres de neige. Dans la capitale et l'est de la province, ce sont les vents de plus de 90 km/h, qui ont fait pester.

Avec 60 cm de neige tombée dans l'est de l'État de New York et jusqu'à un mètre dans certaines zones montagneuses du Maine, la tempête, une des pires depuis 10 ans qui frappe également la Pennsylvanie, le Connecticut, le New Jersey, le Vermont et la Virginie, a fait jusqu'à présent au moins neuf morts.

Elle a aussi évidemment entraîné tous les désagréments qui accompagnent généralement de telles conditions météorologiques : sorties de routes, perturbation du trafic aérien et risques d'inondation.

Pendant ce temps, le Québec a reçu au plus une trentaine de cm en Estrie depuis samedi, explique Gilbert Fillion, météorologue à Environnement Canada. Sur la Rive-Sud de Montréal, les accumulations varient entre 10 et 15 cm.

À Québec, la neige était à peine visible, mais les vents se faisaient entendre. « Les vents du nord-est qui soufflaient ont atteint une pointe de 102 km/h à 5 h ce matin (hier) à Saint-François sur la pointe de l'île d'Orléans », raconte M. Fillion.

Dans l'est de la province, les forts vents ont aussi causé de la poudrerie et des difficultés aux automobiles sur certaines portions de route.

Ce sont ces mêmes vents, jumelés à la marée haute, qui ont provoqué l'inondation de la rue Dalhousie hier en soirée, perturbant la circulation pendant quelques heures.

Dès ce matin, malgré des températures encore sous les normales de saison (max -3 C° le jour et -11 C° la nuit), la météo devient plus clémente avec du soleil et des passages nuageux prévus aujourd'hui et demain. Le mercure devrait atteindre -7 C° aujourd'hui et -4 C° demain. Mais ce n'est qu'une accalmie puisque Environnement Canada annonce déjà pour mercredi un désagréable cocktail météo (neige, pluie verglaçante, etc.) pour plusieurs régions du Québec.

Les provinces atlantiques n'ont pas échappé à la tempête. Certaines régions ont reçu plus de 30 cm de neige (près de 50 au Nouveau-Brunswick) poussée là aussi par des vents violents.

Bellemare défend le tribunal au téléphone

JEAN-FRANÇOIS NÉRON
JFNeron@lesoleil.com

Le ministre de la Justice, Marc Bellemare, maintient que la nouvelle mesure, qui consiste à faire « comparaître » par conférence téléphonique les détenus de fin de semaine à toute heure du jour ou de la nuit ne les lésera pas dans leur droit d'être représentés par un avocat de leur choix, pas plus que le public ne sera brimé dans son droit à l'information.

À compter du 12 décembre, les personnes arrêtées après 16 h 30 le vendredi « comparaîtront » par téléphone plutôt que le samedi au palais de justice de Québec. Il en est de même pour ceux arrêtés le samedi et le dimanche, qui devaient autrefois attendre, souvent en prison, l'ouverture du palais de justice le lundi matin.

Le droit des détenus prime, dit Marc Bellemare

Cette nouvelle mesure à Québec annoncée par LE SOLEIL dans son édition d'hier a soulevé des questions auprès de membres du Barreau et de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ).

La présidente de la FPJQ, Anne-Marie Dussault, considère que cette annonce fait fi du caractère public de la justice, comme si elle se déroulait à huis clos.

Le ministre Bellemare croit plutôt que le plumitif consulté par les journalistes, base de données informatiques sur laquelle sont inscrites les accusations, demeure un outil qui garantit le caractère public de la justice, en plus des sources policières. « Ainsi, je ne crois pas que cette mesure puisse nuire au droit du public à l'information », a-t-il indiqué hier lorsque joint au téléphone.

Me Reynald Beaudry, avocat de la défense, soutient quant à lui, que les criminalistes ne sont pas des travailleurs de nuit et que les détenus devront plus souvent qu'autrement se tourner vers l'Aide juridique.

« Si des avocats ne veulent pas travailler de nuit, c'est leur droit, mais la plupart sont habitués. Si vous faites une tournée des pages jaunes vous allez en trouver une quinzaine dans la région de Québec qui s'affichent disponibles 24 h / 24 », indique le ministre.

URGENCE

Le ministre Bellemare rappelle que 50 % des gens arrêtés sont libérés par la Couronne d'où l'intérêt de la nouvelle mesure, qui permettra de ne pas garder inutilement incarcéré un individu. « C'est le droit des détenus qui prime ici », mentionne M. Bellemare.

Ce dernier ne craint pas d'étendre éventuellement ce système à tout le Québec avec les résultats favorables obtenus dans les régions pilotes de Gatineau et du Kamouraska. « Ç'a très bien fonctionné ailleurs et c'est pour ça qu'on l'implante maintenant à Québec. » M. Bellemare ne pouvait toutefois pas dire quand le système de conférence téléphonique la fin de semaine s'appliquera à l'ensemble de la province.

Quant à savoir si la mesure pourrait incidemment être appliquée en semaine, le ministre ne se prononce pas, se contentant de rappeler « que pour l'instant on parle des fins de semaine. »

1625025



Martin pressé de revoir l'échange de renseignements de sécurité avec les É.-U.

Le Canada devrait empêcher que d'autres citoyens soient déportés dans un tiers pays

■ OTTAWA (PC) — Le Canada doit revoir sa politique en matière d'échange de renseignements de sécurité avec les États-Unis dans la guerre au terrorisme, à moins d'obtenir l'engagement de Washington qu'aucun autre citoyen canadien ne sera déporté dans un tiers pays.

C'est ce que demande la Canadian Civil Liberties Association dans une lettre envoyée au prochain premier ministre du Canada, Paul Martin.

Le conseiller général de l'organisme de défense des droits civiques, Alan Borovoy, invite M. Martin à obtenir des États-Unis la garantie que plus aucun autre citoyen canadien ne sera traité comme Naher Arar.

M. Arar, un citoyen canadien d'origine syrienne avait été déporté et emprisonné en Syrie après avoir été intercepté à l'aéroport international Kennedy de New York, alors qu'il attendait un avion pour rentrer au Canada. Les autorités américaines soupçonnaient l'homme de 33 ans, qui revenait d'un voyage en Tunisie, d'avoir des liens avec des organisations terroristes, ce qu'il a toujours nié.

« Bien qu'il soit nécessaire de procéder à des échanges d'informations de sécurité entre les deux pays, le Canada doit exiger que ses citoyens seront traités équitablement », affirme M. Borovoy.

Selon lui, les États-Unis doivent « s'engager à ne plus jamais déporter de citoyen canadien avec un passeport en règle, ailleurs qu'au Canada. »

M. Martin a déjà dit qu'il fallait aller au fond de cette affaire (Arar) afin de faire en sorte qu'un tel événement ne se reproduise plus jamais.

D'autre part, comme il l'avait déjà demandé au premier ministre sortant, Jean Chrétien, M. Borovoy demande à son successeur de procéder à une enquête indépendante sur le rôle que la GRC et le ministère des Affaires étrangères auraient pu jouer dans l'affaire Arar.

Enfin, il suggère à M. Martin de créer une nouvelle agence pour surveiller les activités de la GRC, comme cela existe déjà pour le Service canadien du renseignement de sécurité.



REUTERS

Le froid et le vent ont succédé hier en France aux inondations qui ont fait au moins six morts la semaine dernière, tandis que les évacuations et opérations de pompage se poursuivaient à Arles (sud-est). Après plusieurs jours de température douce, le froid a fait son apparition et les services de Météo France annoncent une nouvelle chute du thermomètre qui épargnera seulement le Sud. Pour la nuit dernière, des températures allant de 0 degré centigrade à moins 5 au Nord et moins 8 dans le Nord-Est sont attendues, ainsi que des vents froids en particulier dans la partie nord du pays. Parallèlement, la décrue se poursuit dans le sud de la France où la situation reste cependant délicate. À Arles (notre photo), dont la partie nord a été submergée par 16 millions de m³ d'eau, les évacuations se sont poursuivies hier.

Des gardes du corps démotivés à la GRC

OTTAWA (PC) — Les policiers de la GRC chargés de protéger la vie du premier ministre Jean Chrétien et d'autres dignitaires manquent de motivation, leurs moyens de communications sont défaillants et leur formation incomplète, a conclu une enquête interne de la force effectuée en mai 2002.

En réponse, la GRC dit avoir procédé à une remise en état complète de ses politiques et pratiques en matière de protection des dignitaires.

Le rapport des enquêteurs, dont une copie a été obtenue par la Presse canadienne en vertu de la Loi d'accès à l'information, conclut à l'existence d'un « certain nombre de risques potentiels » quant à la protection du premier ministre et de sa famille, du gouverneur général, des juges fédéraux, des dignitaires étrangers et des visiteurs de haut rang.

Au total, quelque 200 entrevues ont été réalisées avec des représentants de la GRC ou d'autres agences, incluant le bureau du premier ministre, le ministère des Affaires étrangères, des ambassades et des consulats.

Bien que plusieurs sections du rapport demeurent secrètes, il révèle que certains membres de la GRC chargés de la protection des divers dignitaires n'avaient pas l'impression d'être bien considérés au sein de la force. Pour certains, l'expérience qu'ils avaient acquise dans leurs fonctions ne leur était d'aucune aide dans leur carrière. « Cette situation cause beaucoup de mécontentement chez les membres », notait le rapport.

Par ailleurs, plusieurs policiers de la GRC demandaient à avoir une meilleure formation quant à l'utilisation de la nouvelle technologie ou pour mieux mesurer les menaces planant sur leurs protégés. Le rapport signale en outre que plusieurs s'inquiétaient du manque de communications relativement à ces menaces. Il évoque également l'état de confusion des agents qui opéraient à l'intérieur d'une autre juridiction policière.

Depuis que ce rapport interne a été produit, la GRC a procédé à une refonte complète de ses politiques en matière de protection des dignitaires, et plusieurs mesures importantes ont été adoptées pour améliorer la situation, affirme le sergent Gilles Deziel, un porte-parole de la GRC.

On se rappellera que la GRC avait été sévèrement critiquée en 1995 lorsqu'un homme armé d'un couteau était entré dans la résidence officielle des Chrétien dans l'intention de tuer le premier ministre. La protection du premier ministre a été renforcée depuis.

Une expérience canadienne perdue dans l'espace

■ TORONTO — Une sonde japonaise en direction de la planète Mars, emportant à son bord la toute première expérience canadienne à quitter l'orbite terrestre pour un autre monde, pourrait bien être perdue dans l'espace. « Nous sommes vraiment très déçus. Nous avons travaillé fort à cette expérience, explique Alain Berinstain, de l'Agence spatiale canadienne. Mais quand on pense à nos collègues japonais, ils ont encore beaucoup plus à perdre que nous. » Quatre sondes sont actuellement en direction de la planète Mars. Celle lancée par l'Agence spatiale européenne doit arriver à sa destination le 19 décembre et se séparera en deux parties, dont une qui atterrira alors que l'autre restera en orbite. Cette dernière section aura pour tâche de sonder le sol de mars avec son radar pour y détecter la présence d'eau. Pour sa part, la NASA a lancé deux laboratoires mobiles qui exploreront la surface de Mars à la recherche de formes de vie. La première atteindra la planète voisine de la Terre dans la première semaine de janvier, et la seconde, à la fin de ce même mois. La sonde Nozomi avait pour mission d'étudier la haute atmosphère de Mars avec le concours de l'instrument canadien à son bord. Mais la sonde n'est pas dans la bonne trajectoire et il y a peu de chance qu'elle puisse se mettre en orbite de la planète. Quoi qu'il en soit, l'agence spatiale japonaise tentera un dernier effort pour corriger cette trajectoire demain. Si Nozomi rate sa cible, elle ne sera pas la première à le faire. Des 34 sondes, américaines, soviétiques ou russes envoyées sur Mars depuis 1960, les deux tiers n'ont pu accomplir leur mission. (PC)

Difficile retour au pays pour les résidents permanents sans carte d'identité

HALIFAX (PC) — Des milliers de résidents permanents au Canada qui voyagent à l'étranger durant le temps des Fêtes risquent de se buter aux douanes à leur embarquement pour le retour, parce qu'ils n'ont pas encore leur nouvelle carte d'identité.

Plus de 600 000 résidents permanents n'ont pas encore leur nouvelle carte d'identité, qui sera obligatoire pour monter à bord des avions à compter du 1er janvier, dénonce l'ancienne chef du Nouveau Parti démocratique Alexa McDonough.

Les résidents permanents n'ont pas la citoyenneté canadienne mais peuvent résider au pays.

Il semble que beaucoup de résidents permanents n'étaient pas au courant de cette nouvelle mesure. Quelque 789 000 cartes ont déjà été délivrées à des résidents depuis l'été dernier, mais les campagnes d'information du ministère de l'Immigration ont raté leur cible.

« Quels que soient les moyens utilisés, une bonne partie de la clientèle n'a pas été sensibilisée, a déclaré un avocat spécialisé en immigration de Halifax, Lee Cohen. Placer une publicité dans un journal ne suffit pas. »

« Nous avons fait tout ce que nous avons pu », affirme pour sa part un représentant du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration, Bryan Amadore. Des encarts ont été placés dans des journaux des communautés culturelles, ainsi que des dépliants dans des agences de voyages.

Obtenir une nouvelle carte d'identité peut prendre deux mois actuellement. Le fonctionnaire a précisé que le voyageur qui n'a pas encore sa carte pourra demander un visa dans un bureau consulaire canadien à l'étranger. Il a ajouté que les transporteurs qui laisseront monter un résident sans sa carte sont passibles d'amendes.

Le téléthon de la recherche sur les maladies infantiles amasse 4,7 M$

■ MONTRÉAL — Les organisateurs du 27e téléthon de la recherche sur les maladies infantiles ont finalement eu matière à célébrer hier, en amassant 4 700 111 $. Vers 15 h hier, à moins de six heures de la fin de l'événement de plus de 24 heures diffusé sur les ondes de TQS, l'objectif de 4,5 millions $ semblait très loin. Mais un blitz de dons en fin de journée a permis de dépasser l'objectif de 200 000 $. « Nous sommes très satisfaits, mais peu importe les objectifs financiers, l'important, c'est d'amasser ce qu'on n'avait pas encore hier », a commenté André Robitaille, coanimateur du téléthon avec Mireille Deyglun. La jeune ambassadrice du téléthon, Vicky, 10 ans et demi, qui lutte jour après jour contre l'arthrite juvénile systémique a été particulièrement touchée par le témoignage émouvant de la famille du jeune Kevin Gasse, huit ans, un ami décédé cet été après un combat acharné contre un cancer neuroblastome. Une foule d'artistes se sont produits à la télé, dont Lynda Lemay, Annie Brocoli, Bruno Pelletier et Serge Postigo. (PC)

1625080
Dépositaire des pianos YoungChang Bergmann
Rabais avant Noël
Jusqu'au 19 décembre 2003 sur tous les pianos en magasin
Jusqu'à 50% de rabais
Plusieurs marques prestigieuses dont Sauter, Schimmel, Petrof Pianos usagés et reconstruits de marque Yamaha et autres
LES PIANOS ANDRÉ BOLDUC INC
230, côte des Fermes Saint-Joseph-de-Beauce (à 30 min des ponts)
1 888 397-5057
www.pianobolduc.com

1625291
Les meilleures offres de l'année pour Cadillac 2003 et taux de 1.9%
Deville DTS Démo #30833
Très très bien équipé incluant : - toit ouvrant, - roues chromées et plus
Prix détail 70,410$
Rabais 2003 10,411$
59,999$* et 1.9%
Seville STS #30909
Couleur blanc diamant
Très très beau véhicule
Prix détail 70,950$
Rabais 2003 7,951$
62,999$* et 1.9%
Escalade ESV #31178
- modèle allongé, 7 places
- roues chromées et plus
Prix détail 80,415$
Rabais 2003 8,416$
71,999$* et 1.9%
" 10,000 $ d'économie d'intérêt "
Cadillac de 65,000$, taux bancaire 7.95% = Coût intérêt 12938$
Cadillac de 65,000$, taux de 1,9% = 2938$
Vous épargnez 10,000$
Si vous désirez payer comptant
Rabais supplémentaires
Seville 6500$
Deville 4500$
Escalade 3000$
* Taxes en sus
Citadelle CHEVROLET OLDSMOBILE CADILLAC LTÉE
89, Kennedy, Lévis 835-1171

1624271
Folies des fêtes
Financement 2.9%* à l'achat sur 60 mois
Modèles TDI inclus
ou
+ Cadeau surprise
Dégringolade des prix
RECHERCHONS VÉHICULES 1998 À 2001.
JUSQU'À 1 000$ DE PLUS POUR VOTRE VÉHICULE D'OCCASION.
RINFRET VOLKSWAGEN
Êtes-vous fait pour Volkswagen?
5355, boul. de la Rive-Sud, Lévis 833-2133
* L'offre s'applique à tous les véhicules 2003, neufs, en stock, à l'exception de la GTI Édition 20e anniversaire et de la New Beetle decapotable. Photo à titre indicatif seulement. Sujet à l'approbation du crédit de Volkswagen Finance, une division de Crédit VW Canada inc. Cette offre est d'une durée limitée et peut être retirée en tout temps sans préavis. Quantité limitée. Tous les détails chez votre concessionnaire.

1625662
FATIGUÉ
MANQUE D'ÉNERGIE
DIFFICULTÉ À VOUS CONCENTRER
Quelle est la vraie cause de ces malaises ?
Est-il possible d'être heureux ?
Assistez à la conférence « Comment vaincre l'insécurité dans la vie ».
Hôtel Universel
2300, chemin Ste-Foy
Le mercredi 10 décembre à 19h
Coût de 10$



LE SOLEIL, PATRICE LAROCHE

Christine, à gauche, et Julie, à droite, se sont rencontrées à l'hôpital pendant leurs traitements, l'une contre une forme rare de cancer et l'autre contre la leucémie. Depuis, elles sont inséparables.

NOËL DE LEUCAN

Un répit pour des enfants en lutte contre le cancer

MARIANNE WHITE
MWhite@lesoleil.com

L'atmosphère était à la fête hier à l'école Wilbrod-Bhérer où une centaine d'enfants atteints d'un cancer se sont réunis pour célébrer Noël et laisser de côté la maladie pour quelques instants.

Véritable tradition, la fête de Noël de Leucan est organisée depuis 17 ans dans la région de Québec pour permettre aux familles de s'offrir un petit répit.

« C'est une occasion de voir plein de gens qu'on connaît », dit Julie Bernard-Genest. Cette adolescente de 16 ans combat la leucémie depuis un an et elle est encore sous traitement pour une autre année.

« Quand on t'apprend que tu as la leucémie et que tu ne t'y attends pas, c'est tout un choc, » dit-elle, racontant que la maladie a été diagnostiquée alors qu'elle consultait pour des maux de dos.

C'est à l'hôpital lors de ses traitements qu'elle a rencontré Christine Lehoux. Cette dernière se faisait traiter pour une forme rare de cancer qui atteint généralement les hommes de 40 ans et plus d'origine asiatique. Ce n'est pas pour rien que les médecins ont mis du temps à déceler le lymphome des cellules T.

« Je me suis fait soigner pour des sinusites à répétition, mais ça ne marchait pas. À force de chercher, les médecins ont envoyé les résultats en Europe et c'est là qu'ils ont détecté le cancer », indique la jeune de 18 ans. « Après plusieurs mois de traitement, je suis maintenant guérie », dit-elle en souriant.

Sa guérison donne espoir à Julie qui se porte de mieux en mieux. « Je retourne à l'école en janvier. Je n'aurais jamais pu faire ça il y a quelques mois. »

Les deux amies continuent de se voir encore souvent. Des histoires semblables, Leucan en voit des dizaines. Des parents et des jeunes qui ont tissé des liens entre eux se rencontrent régulièrement, et même des parents dont l'enfant est décédé.

« C'est une façon de transmettre l'espoir dans certains cas, mais aussi de partager ce qu'ils vivent », explique la directrice de Leucan à Québec, Céline Drouin.

« Le plus beau des cadeaux, c'est de voir les enfants sourire », dit-elle.

Et afin de leur en mettre plein la vue, l'association avait fait venir un père Noël pour la distribution des cadeaux et organisé de nombreuses activités pour les enfants. Une centaine de bénévoles ont participé à l'organisation de la journée.

SRAS

Une alerte due à des tests défectueux

■ VANCOUVER — Le Laboratoire national de microbiologie du Canada a admis à contrecoeur hier ce que plusieurs savaient déjà depuis des mois dans la communauté scientifique: l'alerte au SRAS, ou syndrome respiratoire aigu sévère, dans une banlieue de Vancouver l'été dernier, a été déclenchée à la suite de tests contaminés. En fait, selon un rapport sur l'affaire, les échantillons prélevés auraient été contaminés en laboratoire et un instrument utilisé pour analyser le sang aurait été trop sensible. Mais encore faut-il lire entre les lignes du rapport pour constater cette admission. Et encore là, le rapport ne rejette pas catégoriquement qu'il y ait eu des cas de SRAS à Surrey, même si le laboratoire et Santé Canada affirme publiquement depuis des semaines que le SRAS n'était pas en cause dans cette affaire. Le directeur scientifique du laboratoire, le Dr Frank Plummer, évoque même la possibilité qu'on ait eu affaire à un virus semblable au SRAS, lequel aurait pu produire les résultats positifs. (PC)

Ces cinq à dix livres de trop du temps des Fêtes...

BAPTISTE RICARD-CHÂTELAIN
BRicard@lesoleil.com

■ Attention ! L'année durant, ils rêvent à cette période bénie ; ils vous guettent, vous attendent de pied ferme et vous assailliront sans crier garde...

Gras, sucres et autres vilains pourvoyeurs de calories ne manqueront pas à la tradition. Ils attaqueront durant le temps des Fêtes ! Et ils seront soutenus par les alliés de l'axe du mal : farniente et douce paresse.

« Au Québec, nos habitudes alimentaires se sont beaucoup améliorées », note Fabiola Masri, diététiste de la capitale. Au cours de ses quelque 15 années de pratique, elle a vu nos repas maigrir.

« Les gens ne font plus de grandes bouffes comme avant », observe-t-elle. Exit le ragoût de boulettes et la tourtière pour 20 lorsqu'il n'y a qu'une dizaine de convives autour de la table.

Évidemment, on aura compris qu'il est question de la boustifaille des nantis. Les moins fortunés ont sans doute d'autres chats à fouetter que la lutte contre les calories.

Bon, suffit pour les fleurs. Voici maintenant le pot ! Même si nous sommes de plus en plus raisonnables, il vaudrait mieux ne pas se mettre la tête dans le sable. Ses clients qui ne prennent que deux livres (environ un kilo) durant les réjouissances de fin d'année sont des pros. La moyenne tourne plutôt aux alentours de 5 à 10 livres.

Que ceux qui pensent pouvoir manger, boire, fêter et s'en tirer se le tiennent pour dit : « Il faudrait passer cinq heures tous les jours du temps des Fêtes à courir ou faire du vélo. »

Un des principaux problèmes, fait remarquer Mme Masri, c'est que nous nous couchons généralement plus tard durant cette période. Dès lors, nous sommes portés à manger davantage.

En plus, « on est plus sédentaire ». Que nous soyons chez des parents et amis ou qu'eux nous visitent, l'attrait de l'exercice physique diminue. Le divan devient vite un refuge.

Un cercle vicieux s'enclenche. Nous sommes fatigués, nous dormons plus. Nous dormons plus, nous faisons moins d'activités physiques. Nous faisons moins d'exercice, nous avons plus de temps pour fêter. Nous fêtons plus, nous sommes fatigués...

Et, fait intéressant, plusieurs d'entre nous éprouvons de la culpabilité. Les clients de Mme Masri font tout pour avoir un rendez-vous le plus tard possible en décembre. Ils veulent se motiver à l'aube des Fêtes. Puis, très peu veulent revenir avant la fin de janvier. « J'aurai eu le temps de maigrir avant de venir vous voir ! » pensent-ils.

Bien entendu, les Québécois ne sont pas les seuls à vivre dans le vice et la luxure. Aux États-Unis, l'American Council on Exercice souligne que la traditionnelle dinde, les pommes de terre, les autres accompagnements et une bonne pointe de tarte peuvent représenter environ 3000 calories. Qu'est-ce que cela veut dire ? « Pour les brûler, une personne de 160 livres devra courir durant quatre heures, nager durant cinq heures ou marcher 30 milles (environ 48 kilomètres) », prévient l'ACE.

L'association offre ses conseils : suivre la célébration de quelques jours durant lesquels on s'alimente légèrement ; aller jouer dehors ; manger une salade, une soupe légère ou des fruits avant d'attaquer le festin ; laisser les chips aux autres ; boire de l'eau entre les verres d'alcool et essayer de contrôler les portions.

Pour se motiver, les plus courageux pourront consulter le tableau ci-joint, préparé par Mme Masri.

POUR FAIRE FONDRE CES CALORIES SUPERFLUES

Menu des Fêtes	kcal	exercice requis (en heure) Intensité modérée Environ 6kcal/min ex : marche	Intensité moyenne Environ 10kcal/min ex : ski de fond	Intensité élevée Environ 15kcal/m ex : course
Tourtière 130g	470	1 h 18	47 min	31 min
Ragoût de boulettes (3 boulettes avec sauce)	550	1 h 31	55 min	36 min
Dinde farcie (100 g)	200	33 min	20 min	13 min
Pâté à la viande 100g	380	1 h 03	38 min	25 min
Beignes (2 de 50 g chacun)	350	58 min	35 min	23 min
Atoka	30	05 min	03 min	02 min
Bûche	400	1 h 06	40 min	27 min
Gâteau aux fruits (2 petites tranches de 15 g chaque)	120	20 min	12 min	08 min
Salades variées	150	25 min	15 min	10 min
Fromage 50 g	200	33min	20 min	13 min
Pain bagette (3 tranches)	150	25 min	15 min	10 min
Bière (1)	150	25 min	15 min	10 min
Vin (3 verres)	210	35 min	21 min	14 min
Total :	**3360**	**9 h 20**	**5 h 36**	**3 h 44**

Note :
1- Exercice modéré (ex: marche ou danse) : 5 à 7 Kcal /minute
2- Exercice intense (ex: ski de fond) : 7 à 13 Kcal/minute
3- Course intense : 10 à 20 Kcal/min
La durée des exercices varient selon la grandeur de l'individu

Source : Fabiola Masri, diététiste — INFOGRAPHIE LE SOLEIL



LE SOLEIL, PATRICE LAROCHE

Pour brûler 3000 calories, une personne de 160 livres devrait courir durant 4 heures, selon la diététiste Fabiola Masri.

La violence conjugale plus dévastatrice pour les femmes

MONTRÉAL (PC) — La violence conjugale frappe autant les hommes que les femmes, bien qu'elle soit plus dévastatrice pour ces dernières. C'est du moins ce qui ressort d'une étude récente de l'Institut de la statistique du Québec réalisée à partir de données de 1999, et intitulée « La violence conjugale envers les hommes et les femmes, au Québec et au Canada ».

L'étude fait ressortir que les actes de violence conjugale sont rapportés dans des proportions presque égales par les hommes et les femmes.

Le taux de prévalence sur cinq ans de la violence conjugale du conjoint ou de l'ex-conjoint s'établit à 67 pour 1000 lorsque la victime est une femme, et à 62 pour 1000 lorsque la victime est un homme. Sur une période de 12 mois, 23 700 hommes et 29 900 femmes au Québec ont essuyé la violence de leur conjoint actuel. Environ 15 800 hommes et 32 800 femmes sont devenus victimes d'un ex. Cela revient à dire que les « ex » représentent une menace plus grande pour les femmes que les hommes.

Ces chiffres ne passent pas sous silence l'inégalité des relations entre représentants de sexes opposés, au contraire. L'étude révèle que les hommes rapportent principalement des gifles dans la catégorie des délits mineurs. A l'inverse, les femmes dénoncent principalement le fait qu'elles ont été poussées, bousculées ou empoignées d'une façon qui aurait pu les blesser. Dans la catégorie des délits graves, les conjoints dénoncent en premier lieu des coups de pied, coups de poing ou morsures.

La taille restreinte de l'échantillon ne permet cependant pas de tirer des conclusions fiables pour les femmes au Québec. Mais, au Canada, elles rapportent des tentatives d'étranglement ou des relations sexuelles forcées comme principaux incidents graves. Le fossé se creuse dans le cas des ex-conjoints, au Québec.

Dans la catégorie des délits graves, les hommes se plaignent surtout de coups de pied ou coups de poing, tandis que les femmes subissent des activités sexuelles non désirées, sous la menace, la contrainte ou la brutalité.

L'étude démontre enfin que la violence risque, nettement plus chez les femmes que les hommes, de causer des blessures, de nécessiter des soins médicaux ou une interruption des activités quotidiennes.

Les femmes déclarent également des problèmes psychologiques plus vifs que les hommes à la suite d'un incident de violence conjugale.

C'est la première fois qu'une étude sur la violence conjugale est menée à partir d'un échantillon aussi vaste, avec 4631 observations au Québec et 25 876 observations au Canada.

ABONNEZ-VOUS
LE SOLEIL
686-3344
1 866 686-3344
1625206

Résultats
TVA, le réseau des tirages

Lotto 6/49 — Tirage du 2003-12-06
07 21 31 38 42 48 — Complémentaire : (14)

	GAGNANTS	LOTS
6/6	1	10 000 000,00 $
5/6+	9	95 814,30 $
5/6	357	1 932,40 $
4/6	19 104	69,20 $
3/6	364 282	10,00 $
Ventes totales :		20 870 401 $
Prochain gros lot (appr.) :		2 000 000 $

Québec 49 — Tirage du 2003-12-06
02 04 09 24 29 35 — Complémentaire : (47)

	GAGNANTS	LOTS
6/6	0	1 000 000,00 $
5/6+	1	50 000,00 $
5/6	38	500,00 $
4/6	1 630	50,00 $
3/6	28 700	5,00 $
Ventes totales :		697 863,00 $

Extra Tirage du 2003-12-06 — NUMÉRO 941010
Extra Tirage du 2003-12-07 — NUMÉRO 968821
Quotidien Tirage du 2003-12-07 — 3 798 — 4 4722

Banco Tirage du 2003-12-07 — Banco Spécial
02 07 08 10 11 14 17 18 20 21
25 29 30 40 42 49 51 52 55 60

Aujourd'hui, à Banco, une fois et demie le lot avec MISE 8

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

1624583
Soldes d'après Noël
dès maintenant chez Bilodeau
Négociez le meilleur prix de l'année pour une GM Bilodeau
Chevrolet SILVERADO 2004
Pour livraison immédiate
Chevrolet ASTRO 2004
Pour livraison immédiate
+
Décrochez le téléphone GM et obtenez un rabais supplémentaire minimum de 750$ jusqu'à 10 000$ vous courez la chance même de gagner votre véhicule loué ou acheté.
LE DÉFI DU DÉTOUR
Chez Bilodeau on va chercher votre véhicule au travail ou à votre domicile et au besoin on vous offre une voiture de courtoisie.
www.cecilbilodeau.gmcanada.com
Courriel.cecilbilodeau@gmcanada.com
Optimum GM VÉHICULES D'OCCASION
Service Goodwrench GM Bien fait. À temps.
VENTES, PIÈCES et SERVICE ouvert du lundi au vendredi jusqu'à 21h.
BILODEAU CHEVROLET
9641, boul. Ste-Anne, Ste-Anne-de-Beaupré
827-3773 1-800-663-3773

LA CAPITALE ET SES RÉGIONS

EN BREF

L'hôpital de Montmagny se protège du SRAS

■ MONTMAGNY — L'Hôtel-Dieu de Montmagny a décidé d'appliquer un nouveau programme de prévention des infections pour parer une éventuelle épidémie du syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS). Les experts mondiaux s'entendent pour dire que le risque d'une nouvelle éclosion de SRAS ou d'une pathologie contagieuse est probable au cours de la prochaine période grippale. Des mesures particulières s'appliqueront lors du prétriage à l'urgence. Tous les usagers et leurs accompagnants présentant des signes d'état grippal devront se laver les mains avec un antiseptique, porter un masque et s'asseoir dans une section particulière dans la salle d'attente de l'urgence. La direction de l'hôpital demande aussi à la population présentant un état grippal d'éviter de visiter un usager au centre hospitalier afin de réduire les risques de propagation. **S.F.**

Nouveaux présidents de CS

■ À leur premier conseil des commissaires depuis le scrutin du 16 novembre, les nouveaux représentants du peuple dans les trois commissions scolaires de la région immédiate de Québec ont procédé à l'élection d'un président. À la CS des Découvreurs, c'est Claude Gélinas, de l'équipe Éduc-Action, qui a obtenu le poste. C'est son troisième mandat consécutif. À la CS des Premières-Seigneuries, Jeanne d'Arc Marcoux a aussi été réélue. Du côté de la CS des Navigateurs, sur la Rive-Sud, Léopold Castonguay, qui s'est fait connaître comme conseiller municipal à la défunte ville de Saint-Romuald, prend les commandes. Il succède à Anicet A. Gagné, qui a été président pendant près de 10 ans. **A.M.**

30 500 $ pour sauver le lac Dion

■ Le Club sportif du lac des Goulet et son bras environnemental, le Comité de restauration du lac Dion, viennent de recevoir du Fonds d'actions québécois pour le développement durable (FAQDD) une aide de 30 500 $. La somme est destinée à la mise en œuvre d'une stratégie de sensibilisation et de conservation pour la gestion durable du lac Dion, à Saint-Damien de Buckland, dans Bellechasse. Constitué de partenaires verts, municipaux, agricoles, forestiers et communautaires, le Comité de restauration du lac Dion, qui s'attaquera aux eaux usées des propriétés bordant le lac et au reboisement des rives, est « un modèle de concertation », selon sa coordonnatrice, Véronique Brisson. Naguère appelé lac des Goulet, le lac Dion, qui s'étend sur 23 acres, est le troisième plan d'eau du bassin de la rivière. **M.S.P.**

Nouvelle centrale pour Nez rouge

■ Opération Nez rouge de Québec informe les bénévoles que le nouvel emplacement de la centrale de coordination est l'ancien Ameublements Tanguay de Beauport, au 535, boulevard Sainte-Anne. Il est encore temps de s'inscrire pour agir comme raccompagnateur en composant le 1-866-Desjardins ou en visitant le www.operationnezrouge.com. Le service Nez rouge est offert depuis vendredi. On compose le 688-8080 pour l'obtenir. **J-F.N.**

Un monument pour le « plus grand Canadien »

Une historienne de Lévis fait campagne pour la reconnaissance du capitaine J.-E. Bernier

MARC SAINT-PIERRE
MStPierre@lesoleil.com

« C'est nous autres, les Lévisiens, qui avons le plus grand homme du Canada dans notre histoire. Joseph-Elzéar Bernier passe avant Desjardins (Alphonse). Comprenons qu'il a donné 450 000 milles carrés de terre nouvelle au Canada, soit tout l'archipel arctique, l'île de Banks en sus. Il faut un monument pour honorer sa mémoire », affirme, convaincue et convaincante, l'historienne autodidacte Jeanne Coudé.

« Je le vois d'ici, coulé dans le bronze grandeur nature, sur un socle de pierre, coiffé de sa casquette de capitaine, quelque part dans le secteur de la Traverse, face à la mer, le regard tourné vers le nord. Je veux un beau monument pour le plus grand homme du Canada », ajoute, les yeux brillants, la Lévisienne férue de patrimoine, lors d'une entrevue accordée au SOLEIL.

Cette idée d'ériger un monument au navigateur né à l'Islet et devenu Lévisien par la suite, Jeanne Coudé l'a en tête « depuis toujours ». C'est-à-dire depuis le moment où elle a été instruite des 12 voyages nordiques réalisés au début du siècle passé, de son grand récit *Master Mariner*, voire de la démolition de sa maison du haut de la falaise, face au port de Québec, dans les années 50, pour faire place à la nouvelle résidence d'un notable.

Si elle s'en fait une mission maintenant, c'est que son emploi du temps lui en donne la possibilité. C'est un fait que l'antiquaire à la retraite s'est toujours arrangée pour avoir beaucoup de pain sur la planche dans les sauvetages en tous genres



ARCHIVES LE SOLEIL

Le capitaine Joseph-Elzéar Bernier

LA « SAUVEUSE » DE LÉVIS

C'est elle, notamment, qui a sauvé de la disparition la stèle funéraire d'Alphonse Desjardins, en la récupérant dans le débarras des pierres tombales du cimetière Mont-Marie. C'est encore elle qui a rescapé la « Vierge aux roses », statue du patrimoine lévisien signée Jobin dont personne ne voulait, qui a maintenant trouvé refuge à la bibliothèque Pierre-Georges Roy. C'est aussi Jeanne Coudé qui a redécouvert le portrait perdu du Lévisien d'origine Ignace Bourget, évêque de Montréal, qui est à l'heure d'aujourd'hui accroché à la bibliothèque de Lauzon.

C'est elle également qui a entrepris, bien que « tout le monde » s'en soit gaussé au départ, de reconstituer un monument funéraire au capitaine Bernier, dans le cimetière Mont-Marie. Des sauvetages et autres initiatives qui ont amené la Société d'histoire de Lévis, en 2000, à lui décerner un diplôme d'honneur pour « l'ensemble de son œuvre ».

« J'ai sauvé pas mal de choses à Lévis », observe sans fausse modestie la Madeleine de Verchères du patrimoine.

POUR LE 400E

Ce n'est toutefois pas avec les Iroquois que Mme Coudé fait affaire en l'espèce, mais avec les pouvoirs publics. D'ores et déjà, pour son projet de monument au capitaine Bernier, appuyé au préalable par la Société historique dont elle fait d'ailleurs partie, elle a frappé aux portes du député de Lévis-Chutes-de-la-Chaudière aux Communes, Christian Jobin, du maire Jean Garon, de la députée-ministre de Lévis à l'Assemblée nationale, Carole Théberge, etc.

« Je continue de travailler pour ça. Cet après-midi, je frappe à deux autres portes. Je souhaite que le monument puisse être érigé avant ma mort », indique-t-elle avec un sourire dans la voix.

« Ce qui serait bien, vraiment, c'est que le monument soit en place quand Québec va fêter son 400e, en 2008. En son temps, J.-E. Bernier a conquis un pays. Il a été un nouveau Jacques Cartier, un nouveau Champlain. Il le mérite bien », conclut-elle.

Décès suspect à Charlesbourg

Un homme de 28 ans trouvé mort gelé dans un sentier de VTT près de chez lui

JEAN-FRANÇOIS NÉRON
JFNeron@lesoleil.com

■ La police de Québec enquête sur la mort suspecte d'un homme de Charlesbourg retrouvé mort gelé hier matin dans un sentier de VTT.

C'est un randonneur, qui a retrouvé le corps inanimé de Frédéric Tardif, un jeune homme de 28 ans de Charlesbourg. Son corps était allongé dans un sentier de VTT qui longe l'autouroute Laurentienne, à la hauteur de la sortie de la Faune, explique le capitaine Jean Fillion de la police de Québec.

« Il était à moitié gelé lorsque le randonneur l'a retrouvé », indique le policier, pour qui il était impossible de déterminer à quand remonte le décès.

Cette mort est d'autant plus mystérieuse que la victime habitait le secteur. « Son domicile se trouvait près de l'endroit où il a été retrouvé mort », ajoute le capitaine, spécifiant que l'homme n'était pas porté disparu, ni connu des milieux policiers.

La police nage actuellement en plein mystère puisque aucune trace de violence n'a été découverte sur le corps. De plus, rien ne laisse supposer que le pauvre homme était intoxiqué par l'alcool ou par la drogue au moment des événements, ce qui peut, dans pareil cas, parfois expliquer la tragédie.

« Il a peut-être été victime d'une crise cardiaque », avance M. Fillion, même si une telle explication est aussi peu probable, étant donné le jeune âge de la victime. L'autopsie réalisée cette semaine devrait pouvoir en dire davantage sur la cause du décès.



ARCHIVES LE SOLEIL

Le sac de plastique impose sa loi dans plusieurs supermarchés Maxi.

Exit les sacs en papier chez Maxi

Déjà près du tiers des 92 supermarchés du Québec n'offrent que le plastique

IAN BUSSIÈRES
Collaboration spéciale

■ THETFORD MINES — « Sacs de papier ou de plastique ? » Cette question familière posée aux consommateurs qui s'apprêtent à payer leur épicerie, on ne l'entend plus dans près du tiers des supermarchés Maxi du Québec qui ont signé l'arrêt de mort du traditionnel sac de papier.

Désormais, ces supermarchés, dont celui de Thetford Mines, n'offrent que les sacs de plastique à leur clientèle.

« Ce n'est pas imposé par le siège social mais le fait est qu'entre une vingtaine et une trentaine des 92 Maxi du Québec ont pris cette décision ces dernières semaines », convient Mme Josée Bédard, directrice principale aux affaires corporatives de la chaîne Provigo-Loblaws, dont font partie les supermarchés Maxi.

Trois raisons motiveraient ce changement dans plusieurs supermarchés. « Tout d'abord, il y a les préférences de la clientèle. Plus de 90 %, et parfois même plus de 95 % de nos clients préfèrent le plastique. Dans certains supermarchés, c'est même tout près de 100 % », explique Mme Bédard.

Elle ajoute que le sac en plastique est tout aussi écologique que son homologue de papier. « Les études environnementales ne démontrent aucune différence significative quand on compare la somme d'énergie nécessaire à la fabrication des deux types de sacs, qui sont d'ailleurs tous les deux récupérables », poursuit-elle.

Enfin, l'argument financier s'impose, puisque le sac de plastique coûterait moins cher à produire. « La bannière Maxi a comme principe d'essayer de trouver des moyens d'économiser le plus possible pour ainsi pouvoir offrir des rabais plus substantiels aux clients », indique Mme Bédard.

PAS RÉCUPÉRÉS

Comme ce fut le cas à Sherbrooke, où des supermarchés Maxi ont déjà fait table rase de leurs sacs de papier, la décision du supermarché thetfordois est loin de réjouir les autorités municipales de Thetford Mines et les organismes de recyclage de la région.

« C'est clair que je ne suis pas pour ça, puisque les sacs de plastique ne sont pas récupérés dans notre région et que nous souhaitons toujours avoir le moins de matières non biodégradables au site d'enfouissement. Moi-même, je possède un dépanneur et je me fais toujours un devoir d'offrir des sacs de papier à mes clients », déclarait le conseiller municipal Normand Fortier, responsable des dossiers de la récupération et de l'enfouissement, en se promettant d'aborder la question lors d'une prochaine séance du conseil.

Quant à Guy Lessard, président de Récupération Frontenac et du Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches (CRECA), il s'est lui aussi dit déçu de la décision de certains supermarchés Maxi.

« Notre politique a toujours été de suggérer aux établissements de laisser le choix aux clients entre le plastique et le papier, car plusieurs veulent faire du recyclage et que les sacs de plastique ne sont pas récupérés à Thetford Mines. De plus, une fois au site d'enfouissement, ils prennent un siècle à se décomposer ! » a-t-il déclaré.

Maxi prétend que le sac de plastique est aussi recyclable que le sac de papier

M. Lessard insiste également sur les difficultés pour Récupération Frontenac à trouver un marché pour les sacs de plastique usagés. « C'est dommage que la décision de Maxi survienne aussi rapidement. Nous aurions préféré qu'on nous laisse le temps de trouver des marchés pour le recyclage des sacs de plastique. Nous travaillons d'ailleurs très fort là-dessus », lance-t-il.

RECYC-QUÉBEC DISCRÈTE

Du côté de Recyc-Québec, Mme Anne Riverin, vice-présidente aux communications, à la sensibilisation et à l'éducation, n'a pas voulu se prononcer à savoir si le sac de plastique était effectivement plus nocif pour l'environnement que le sac en papier.

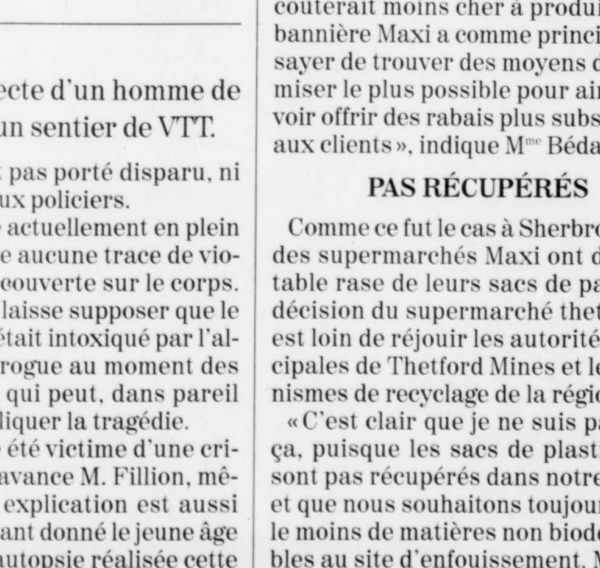
« Pour le savoir, il faudrait procéder à une analyse du cycle de vie des produits, ce qui est très long et coûteux. Présentement, des études nous disent que le sac de plastique ne cause pas de problème réel à l'enfouissement, même s'il n'est pas biodégradable », conclut Mme Riverin.

1619813

JEUDI DANS LE SOLEIL

Cahier spécial

Des **cadeaux** pour tous !



Le Soleil vous propose des idées-cadeaux qui vous épargneront peut-être bien des maux de tête et quelques pas. DVD, BD, jeux vidéo, disques de Noël, livres de cuisine, produits de beauté, articles de musée, tout y est.

Bon lèche-vitrine !

LE QUÉBEC ET LE CANADA

SONDAGE LÉGER MARKETING

Seuls les Québécois n'associent pas Martin au changement

MONTRÉAL (PC) — Le jour où Paul Martin prendra les rênes du gouvernement libéral à Ottawa, le 12 décembre, les Canadiens sentiront un vent de changement, alors que les Québécois n'y verront guère de différence.

C'est la constatation qui ressort d'un sondage Léger Marketing, dont les résultats ont été transmis à la Presse canadienne. Encore une fois, les Québécois ont une opinion différente, voire opposée, à celle de tous les autres Canadiens.

Ainsi, aux yeux de la moitié des Canadiens, Paul Martin incarne le changement par rapport au gouvernement de Jean Chrétien. Le tiers d'entre eux y voient plutôt un gouvernement dans le sens de la continuité.

Dans toutes les provinces ou régions, hormis le Québec, une majorité des citoyens sent un vent de changement avec l'arrivée à la tête du gouvernement libéral de Paul Martin. La proportion varie de 49% en Ontario à 62% dans les provinces atlantiques.

Au Québec cependant, c'est l'inverse. Une majorité de Québécois, soit 55%, n'y voit que la continuité du régime de Jean Chrétien, alors que 39% y décèle un changement.

«C'est surprenant que Paul Martin représente le changement (selon les Canadiens en général), alors qu'il a été pendant neuf ans ministre des Finances du gouvernement», souligne en entrevue Jean-Marc Léger, président de Léger Marketing. Il cite des cas similaires, comme Ernie Eves en Ontario et Bernard Landry au Québec, d'anciens ministres des Finances devenus premiers ministres, qui n'étaient pourtant pas perçus comme incarnant le changement lorsqu'ils sont parvenus à la tête de leur gouvernement respectif.

Il attribue cette perception à la «campagne de séduction» réussie de M. Martin, qui a su générer toute une «effervescence» autour de lui.

Mais, pour ne pas décevoir, M. Martin doit maintenant livrer la marchandise, opine M. Léger, en formant un Conseil des ministres qui dégage une impression de nouveauté.

Pour gagner le Québec — qu'il ne doit pas tenir pour acquis, insiste M. Léger — M. Martin doit poser deux gestes: y avoir un lieutenant politique solide et affirmer haut et fort que «les Québécois nationalistes peuvent se sentir à l'aise avec lui», comme ce fut le cas en 1984 avec les nationalistes québécois sous Brian Mulroney, suggère le président de Léger Marketing.

Par ailleurs, les deux tiers des Canadiens souhaitent que Paul Martin déclenche des élections dès ce printemps, soit 65% d'entre eux, ce qui peut paraître surprenant, compte tenu du grand nombre d'élections provinciales tenues au pays cette année.

«Les gens se disent «donnons-lui un vrai mandat»», avance M. Léger comme explication de cette hâte des Canadiens. «Les gens espèrent du changement.»

Les Québécois sont toutefois les plus nombreux à s'opposer à cette idée de scrutin dès le printemps, soit 29% d'entre eux. Dans les autres provinces, l'opposition à des élections printanières varie de 18% dans les Maritimes à 25% dans les Prairies.

Le sondage a été réalisé auprès de 1502 Canadiens adultes, du 20 au 25 novembre. Il comporte une marge d'erreur de 2,5%, 19 fois sur 20.

PAUL MARTIN EST COMPARÉ À JEAN CHRÉTIEN



QUESTION DU SONDAGE:

Selon vous, Paul Martin incarne-t-il le changement ou la continuité par rapport à Jean Chrétien?

Opinion	Atlant.	Qué.	Ont.	Prairies	Alb.	C.-B.	Can.
Changement	62 %	39 %	49 %	60 %	52 %	51 %	49 %
Continuité	18 %	55 %	29 %	17 %	33 %	24 %	33 %
NSP/Refus	19 %	6 %	21 %	23 %	15 %	25 %	18 %

Source: Léger Marketing

INFOGRAPHIE: PC – LE SOLEIL



PHOTOS: LE SOLEIL, PATRICE LAROCHE

Gilles Duceppe et sa conjointe Yolande Brunelle ont participé hier à l'assemblée d'investiture du candidat bloquiste de Charlesbourg.

Aucun candidat à la direction de la droite ne se démarque

LIA LÉVESQUE
Presse canadienne

MONTRÉAL — Aucun candidat pressenti à la direction du parti issu de l'union de la droite ne fait consensus ni même ne réussit à se démarquer.

Un sondage Léger Marketing, dont les résultats ont été transmis à la Presse canadienne, révèle en effet que ni Ralph Klein, ni Stephen Harper, ni Peter MacKay ou Bernard Lord ne suscitent un véritable mouvement d'adhésion de la part des électeurs canadiens.

Ainsi, invités à identifier celui qui ferait le meilleur chef du futur parti issu de l'union de la droite au Canada, 15% des Canadiens ont désigné le premier ministre albertain Ralph Klein; 10% le premier ministre du Nouveau-Brunswick Bernard Lord; 9% l'actuel chef de l'Alliance canadienne Stephen Harper et 8% l'actuel chef du Parti progressiste-conservateur du Canada, Peter MacKay.

«Les gens se foutent encore de la course», juge Jean-Marc Léger, président de Léger Marketing, pour expliquer ces faibles pourcentages d'appui.

De plus, 6% des sondés proposent d'autres candidats, alors que 9% ne veulent aucun des quatre proposés.

Fait à souligner, la proportion d'indécis ou de refus de répondre est très importante, atteignant 42%.

«Il y a plusieurs raisons à cela. Il faut d'abord qu'il y ait une union véritable de la droite pour avoir l'intérêt du public», explique M. Léger, au cours d'un entretien téléphonique. Maintenant que le vote sur le projet de fusion de la droite a eu lieu — vendredi et samedi derniers —, les électeurs prendront vraisemblablement le temps de juger les candidats potentiels, avance M. Léger.

Il soumet une autre explication à cette tiédeur envers tous les candidats: «Il n'y a pas de chef charismatique» dont le nom circule. Même Bernard Lord, qui jouit pourtant d'un certain attrait, a souffert selon M. Léger de sa courte victoire au Nouveau-Brunswick.

Il existe toutefois d'importantes variations régionales au pays, les Canadiens ayant tendance à choisir un chef provenant de leur province ou, à tout le moins, de leur région.

Par exemple, dans les provinces atlantiques, le Néo-Brunswickois Bernard Lord reçoit l'appui de 33% des personnes interrogées (contre 10% au pays). Les Québécois sont aussi plus nombreux que les autres Canadiens à opter pour M. Lord, et ce dans une proportion de 16%.

De même, l'Albertain Ralph Klein est choisi par 28% des Albertains pour devenir chef de la droite unie, alors que seulement 6% des Québécois et des gens des provinces atlantiques le désigneraient comme chef. Aussi, l'Albertain Stephen Harper est choisi par un plus grand nombre d'Albertains, soit 17%, alors qu'il ne l'est que par 1% des Québécois.

Pour les fins du sondage, 1502 Canadiens adultes ont été interrogés, du 20 au 25 novembre. Il comporte une marge d'erreur de 2,5%, 19 fois sur 20.

QUI DEVRAIT DIRIGER LA DROITE CANADIENNE


Ralph Klein


Peter MacKay


Stephen Harper


Bernard Lord

QUESTION DU SONDAGE:

Laquelle des personnalités politiques suivantes ferait le meilleur chef du Nouveau Parti conservateur du Canada? Serait-ce...

CANDIDAT	AU PAYS (%)	DANS LEUR RÉGION RESPECTIVE (%)	
Ralph Klein	15 %	Alberta:	28 %
Bernard Lord	10 %	Prov. Atlantiques:	33 %
Stephen Harper	9 %	Alberta:	17 %
Peter MacKay	8 %	Prov. Atlantiques:	15 %
Aucun de ceux-là	9 %	--	
Autre	6 %	--	
NSP/Refus	42 %	--	

Source: Léger Marketing

INFOGRAPHIE: PC – LE SOLEIL

Jim Prentice sur les rangs

■ L'Albertain Jim Prentice sera candidat au poste de chef du Nouveau Parti conservateur du Canada. Militant conservateur de longue date, il est le premier à confirmer sa candidature comme leader du nouveau parti de droite. Les deux chefs de ces partis, Stephen Harper et Peter MacKay, devraient aussi poser leur candidature dans les prochaines semaines.

Charest se livre à la «destruction tranquille»

Gilles Duceppe fustige le plan de réingénierie de l'État des libéraux au Québec

MARIANNE WHITE
MWhite@lesoleil.com

■ Le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, a tiré à boulets rouges hier sur les libéraux de Jean Charest, affirmant qu'ils menaient, non pas une nouvelle révolution tranquille, mais plutôt un «renoncement et une destruction tranquille» du Québec.

À quelques jours de l'arrivée au pouvoir du nouveau premier ministre à Ottawa, le chef bloquiste a estimé que le Québec se trouvait maintenant pris dans un étau entre «les deux tristes personnages que sont Martin et Charest».

«Face aux politiques intrusives des libéraux de Paul Martin, Jean Charest oppose le renoncement tranquille», a affirmé Gilles Duceppe qui était de passage à Québec pour participer à l'assemblée d'investiture du bloquiste de Charlesbourg, Richard Marceau.

Il a également écorché au passage le Conseil de la fédération lancé par le premier ministre québécois, accusant ce dernier de vouloir «rapetisser le Québec».



Richard Marceau brigue un troisième mandat dans Charlesbourg.

a été élu candidat pour les prochaines élections. Il briguera un troisième mandat comme député de Charlesbourg-Jacques-Cartier.

PAIX SOCIALE MENACÉE

Richard Marceau est allé plus loin en affirmant que la paix sociale était clairement menacée au Québec depuis l'arrivée au pouvoir des libéraux.

«Le gouvernement voulait présider tranquillement à la destruction du Québec, mais il se rend compte de plus en plus que ce ne sera pas si tranquille que ça», a-t-il dit, faisant référence aux manifestations syndicales qui se multiplient depuis des semaines.

«Jean Charest est prêt à défaire l'État et rentrer dans le rang pour faire plaisir au fédéral et le laisser empiéter dans ses champs de compétence», a-t-il ajouté devant une salle de 250 militants.

Les bloquistes estiment que le Québec a plus que jamais besoin du Bloc québécois pour faire contrepoids.

«Nous devons constituer un rempart contrer la vision défaitiste et réductrice des libéraux à l'égard du Québec», a dit Richard Marceau qui

ÉLECTIONS FÉDÉRALES

Gilles Duceppe s'est dit confiant de pouvoir récolter une majorité de sièges au Québec lors des prochaines élections fédérales pour une quatrième fois.

Le chef bloquiste qui revient d'une tournée du Québec concède toutefois que la lutte sera difficile.

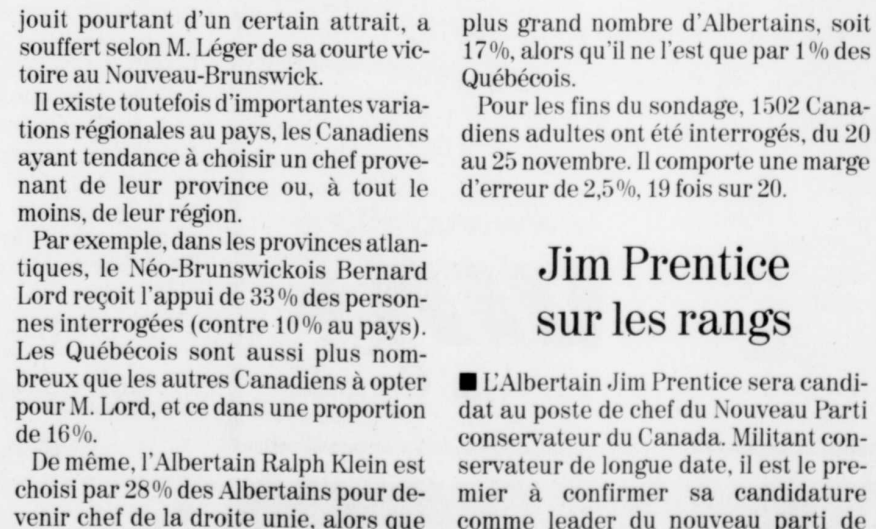
«Il ne faut jamais crier victoire trop tôt et chaque campagne est difficile. Il va falloir se retrousser les manches», a-t-il dit.

M. Duceppe a indiqué qu'il ferait notamment campagne sur la lutte contre le crime organisé. Son parti entend proposer dans sa plateforme électorale des mesures spécifiques visant à contrer, par exemple, l'évasion fiscale.

Il n'a pas manqué de critiquer le futur premier ministre du Canada sur ses intérêts financiers. «Paul Martin devrait pouvoir nous aider à combattre les paradis fiscaux, il a une certaine expertise là-dedans», a-t-il affirmé.

Le FRAPRU rend visite à Charest

■ Le Front d'action populaire en réaménagement urbain a tenu un rassemblement hier devant la maison du premier ministre Jean Charest, à Westmount. Le FRAPRU réclame la construction d'au moins 4000 habitations à loyer modique. Selon l'organisme, aucun HLM n'a été financé au cours des 10 dernières années, alors que 16 000 ménages se retrouvent sur une liste d'attente pour ce type de logement à Montréal seulement. La porte-parole du FRAPRU, Marie-Josée Latour, affirme que le gouvernement Charest fait la sourde oreille devant leurs revendications. Aujourd'hui, le FRAPRU ira manifester devant les bureaux du ministre Michel Audet, à Longueuil. (PC)



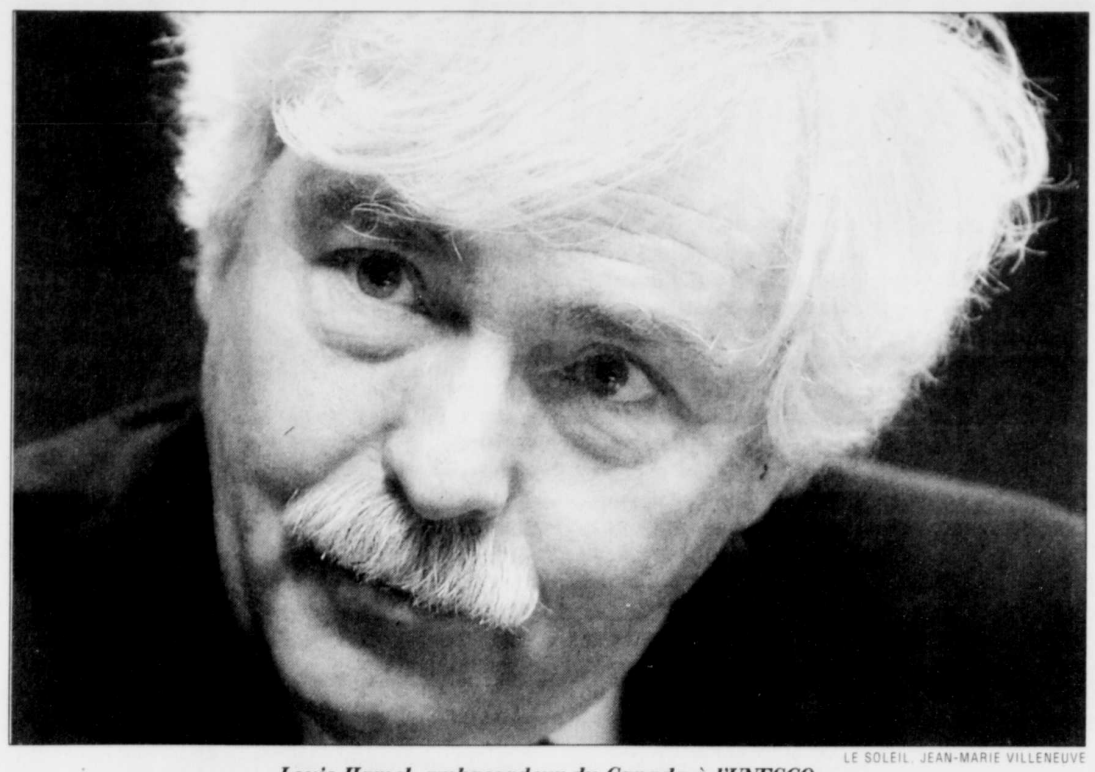
LA PRESSE

ENTREVUE

Le Québec n'a pas été bâillonné, assure l'ambassadeur canadien à l'UNESCO

Jean-Simon Gagné
JSGagne@lesoleil.com

■ L'ambassadeur du Canada à l'UNESCO, Louis Hamel, se défend d'avoir bâillonné le Québec lors de la récente Conférence générale de l'organisme, à Paris. Selon lui, l'intervention québécoise, qui portait sur la diversité culturelle, a dû être annulée à cause d'un rebondissement imprévu.



LE SOLEIL, JEAN-MARIE VILLENEUVE

Louis Hamel, ambassadeur du Canada à l'UNESCO

À la fin octobre, l'UNESCO a été le théâtre d'une intense partie de bras de fer entre les États-Unis et plusieurs dizaines de pays, dont le Canada et la France. Le sujet de la dispute ? L'adoption éventuelle d'une Convention internationale visant à protéger la diversité culturelle.

Dans le coin droit, on retrouvait l'immense majorité des 190 pays membres de l'UNESCO, qui affirmaient vouloir protéger leur culture « contre le rouleau compresseur anglo-saxon ». Pour ceux-là, les biens culturels ne pouvaient constituer des marchandises comme les autres.

Dans le coin gauche, on remarquaient les Américains, qui craignaient que la Convention ne serve qu'à pénaliser leurs produits culturels, notamment leur puissante industrie du cinéma. Pour eux, il ne s'agissait que d'un prétexte pour entraver le libre commerce et contourner les préférences du public.

Après des journées de discussions harassantes, un compromis a fini par intervenir. Craignant la tenue d'un vote qui les aurait probablement isolés, les États-Unis ont fini par se rallier au projet de Convention, qui devrait voir le jour d'ici 2005. L'entente prévoit notamment que la diversité culturelle ne puisse être évoquée pour couvrir... des atteintes aux droits de l'homme.

L'ambassadeur Louis Hamel soutient que le Québec a été victime du compromis de la dernière heure. « Nous avions planifié l'intervention du Québec, assure-t-il. La ministre de la Culture, M^me^ Line Beauchamp, devait lancer un sorte d'appel au consensus. Or, à cause du compromis, son discours est soudain devenu caduc. » M. Hamel soutient que le Canada n'a aucun intérêt à empêcher le Québec de s'exprimer, surtout en matière de diversité culturelle. « Quand il s'agit de défendre la diversité culturelle, la position du Québec a toujours été très proche de celle du Canada, peu importe le gouvernement en place. Nous ne nous chamaillons pas. Nous collaborons activement. »

RETOUR DES É.-U.

Ironie du sort, la Conférence générale de cette année marquait le retour officiel des États-Unis au sein de l'UNESCO, après quasiment 20 ans d'absence. En 1984, les Américains avaient claqué la porte, bientôt suivis par la Grande-Bretagne. Officiellement, il s'agissait pour eux de protester contre la mauvaise gestion de l'organisme. Dans les faits, les États-Unis, alors dirigés par Ronald Reagan, accusaient l'UNESCO d'être devenue une tribune antiaméricaine.

Près de deux décennies plus tard, les États-Unis ont réintégré les rangs de l'UNESCO, mais ils ne se sont pas départis d'une certaine méfiance. Ils acceptent d'autant plus mal les critiques qu'il doivent fournir 22 % du budget de l'organisme, fixé à quelque 610 millions $.

Si tout se déroule comme prévu, Louis Hamel, estime que la future Convention permettra à un pays de se doter d'une véritable politique culturelle et de subventionner ses artistes, sans craindre des représailles économiques. « Il faudra cependant voir jusqu'à quel point la Convention sera contraignante pour les pays signataires », ajoute-t-il prudemment.

La tâche s'annonce colossale. Dans la revue *En temps réel*, le directeur de la politique audiovisuelle et de la Culture de la Commission européenne, Jean-Michel Baer, a rappelé certaines statistiques troublantes. « Quand sept *majors* du cinéma — toutes américaines — se partagent 80 % du marché mondial, quand cinq *majors* de la musique (dont deux européennes, EMI et BMG) effectuent 80 % de la distribution mondiale de productions musicales, quand les éditeurs se concentrent au point qu'en France la même entité VUP-Hachette risque de contrôler 50 % des points de vente et 75 % de la distribution mondiale, il y a de quoi s'inquiéter pour le pluralisme culturel et l'avenir de la création indépendante. »

« Le Québec a été victime d'un compromis de dernière heure »

Le NPD devance la droite unie dans les sondages

■ Malgré tout le battage suscité par l'union de la droite et l'investiture de Paul Martin, le Nouveau Parti démocratique connaît une remontée étonnante et subite. Les plus récents sondages indiquent que le NPD arrive deuxième, loin derrière les libéraux dirigés par Paul Martin, mais devant la nouvelle droite unie menée par le progressiste-conservateur Peter MacKay et l'allianciste Stephen Harper. Un récent sondage de CBC accordait aussi un appui croissant au parti de gauche, à 17,5 %. Même si les libéraux détiennent une solide avance avec 57,5 %, la marque du NPD équivaut tout de même presque au double de son résultat de 9 % au dernier scrutin de 2000. En comparaison, la droite unie, malgré toute l'attention médiatique, n'amasse que 12,6 % des appuis. Un autre sondage interne des libéraux la semaine dernière attribuait 41 % des intentions de vote aux libéraux, 18 % aux néo-démocrates et 12 % aux conservateurs. Selon Jack Layton, les sondages indiquent tout simplement que les Canadiens sont fatigués des politiques conservatrices, de la réduction des services, et craignent que Paul Martin s'engage dans cette direction. « C'est un conservateur qui dirige le Parti libéral », dit le chef du NPD. (PC)

Jean Chrétien est fait citoyen honoraire des Caraïbes

■ Le premier ministre Jean Chrétien a été fait citoyen honoraire des Caraïbes. Les leaders des pays des Caraïbes qui assistent au sommet du Commonwealth, au Nigéeria, lui ont présenté hier une plaque d'honneur. Ils voulaient ainsi souligner le leadership de Jean Chrétien et l'aide accordée par le Canada aux pays des Caraïbes pendant son mandat comme premier ministre. (PC)

Martin Cauchon sera honoré par un organisme de défense des droits des gais

■ Bien que l'on ignore encore le sort que le prochain premier ministre Paul Martin réservera aux mariages gais, les politiques progressistes du Canada et du ministre de la Justice, Martin Cauchon, en faveur des gais et lesbiennes seront soulignées lors d'un forum international, en avril 2004. Le prix le plus prestigieux, le International Role Model Award, sera décerné au ministre Cauchon. L'organisme américain de défense des droits des gais et lesbiennes, Equality Forum, hôte de l'événement annuel, a choisi de braquer son attention sur le Canada lors de son congrès qui se déroulera à Philadelphie. Pendant plusieurs jours, invités et experts analyseront en détail l'exemple canadien et célébreront ce que l'organisme décrit comme « un exemple de *leadership* ». Le changement de garde à Ottawa place toutefois le ministre de la Justice sur la voie de sortie. Il ne fait plus de doute que M. Cauchon ne sera pas membre du prochain Conseil des ministres. C'est comme simple député, ou encore simple citoyen s'il décidait de se retirer de la politique, qu'il irait chercher son prix, en avril. (PC)

Le conseiller Robert Libman aurait été victime d'un acte d'intimidation

■ Un autre membre du conseil exécutif de Montréal pourrait avoir été victime d'un acte d'intimidation hier soir. Un camion abandonné dans une rue du secteur Côte-St-Luc a pris feu face à la résidence de Robert Libman. M. Libman est l'ancien chef du Parti Égalité, maintenant membre du conseil exécutif du maire Gérald Tremblay. La police a ouvert une enquête et effectuera des expertises sur le véhicule. Récemment, le maire Tremblay et le conseiller George Bossé ont aussi été victimes de tels actes. Montrés du doigt, les cols bleus de Montréal rejettent toute responsabilité. (PC)

L'Institut national de la santé du Canada ira à Edmonton

■ EDMONTON (PC) — C'est la ville d'Edmonton qui abriterait le nouvel Institut national de la santé du Canada. Selon le *Edmonton Journal*, le gouvernement fédéral aurait préféré Edmonton à Ottawa, pour implanter ce centre au coût de 50 millions $. La nouvelle serait confirmée demain. L'Institut aura comme mandat de réduire les erreurs médicales et de rendre les hôpitaux canadiens plus sécuritaires pour les patients. Selon des statistiques non officielles, les erreurs médicales seraient à l'origine d'au moins 10 000 décès annuellement au Canada. (PC)

La Fédération des contribuables appréhende l'arrivée de Paul Martin

■ La Fédération canadienne des contribuables ne se réjouit pas de l'arrivée de Paul Martin comme premier ministre du Canada. Se basant sur les réalisations de M. Martin en tant que ministre des Finances, le président de la Fédération, Walter Robinson, dit même craindre son accession à la tête du pays. M. Robinson souligne que pour réduire le déficit, Paul Martin n'a pas hésité à prendre des décisions autoritaires et sans appel. Il soutient que M. Martin avait coupé dans les transferts aux provinces, qu'il avait puisé des fonds dans la caisse de l'assurance-emploi et qu'il avait maintenu la taxation des contribuables à un niveau trop élevé. Selon Walter Robinson, Paul Martin devra rassurer les Canadiens, dès qu'il sera confirmé comme premier ministre, soit vendredi prochain. (PC)

Une ficelle dans un Big Mac : McDo doit payer 500 $

■ Un restaurant McDonald's de l'est de Montréal devra payer 500 $ à la famille d'une fillette de deux ans qui a trouvé une ficelle dans son Big Mac. L'événement est survenu en janvier 2002. Un juge de la Cour des petites créances a accepté la version des parents de l'enfant à l'effet qu'elle a subi un stress et qu'elle ne peut plus s'empêcher de vérifier tous les hamburgers qu'elle mange. Malgré tout, les parents ne sont pas entièrement satisfaits du jugement, et ils poursuivent la chaîne de restaurants pour 3000 $. De son coté, McDonald's avait offert à la famille des repas gratuits comme dédommagement. (PC)

1625362

Noël s'en vient, nos sièges s'en vont !

Peu importe ce que l'hiver vous réserve,
vous pouvez toujours profiter du confort et du service que VIA Rail a à vous offrir.
Mais hâtez-vous et réservez votre voyage dès aujourd'hui, car à l'approche des fêtes,
nos trains se remplissent vite !

www.viarail.ca
1 888 VIA-RAIL (1 888 842-7245)
ATS 1 800 268-9503 (malentendants)
VIA MC
VIA Rail Canada
MC Marque de commerce propriété de VIA Rail Canada inc.

1625344

ACCENT 2004
LE MEILLEUR RAPPORT QUALITÉ-PRIX EN 2004



Louez à partir de
149 $
par mois / 60 mois
Transport et préparation inclus
0 $ Comptant 0 $ Dépôt de sécurité
0 % FINANCEMENT À L'ACHAT
jusqu'à 36 mois
AUCUN PAIEMENT POUR 120 JOURS
avec financement à l'achat

LESSARD HYUNDAI
LE MEILLEUR RAPPORT QUALITÉ-SERVICE
659, Boul. St-Joseph, Québec
Entre Pierre-Bertrand et Laurentien
623-5471
Pièces et service ouvert le soir jusqu'à 21h.
Gagnant du prix du président pour la 7e année
HYUNDAI Gagnant

Base sur le programme des Services Financiers Hyundai seulement. Offre en vigueur jusqu'au 31 décembre 2003. Sans obligation au terme du contrat de location. kilométrage annuel de 20 000 km, frais de 10 cents le kilomètre excédentaire. Frais d'administration de 350 $ liés à la location en sus. Première mensualité exigible à la livraison. Sous réserve de l'approbation du service de crédit, ne peut être jumelée à aucune autre promotion. Modèle Accent GS 2004. PDSF à partir de 13 310 $, taux annuel de 0,77 %, terme de 60 mois à 149 $ / mois. Transport et préparation inclus. Taxes en sus. Photo à titre indicatif.

LE MONDE

Russie : large victoire du parti du président Poutine

■ MOSCOU (AP et AFP) — Russie unie, le parti de Vladimir Poutine, s'orientait hier soir vers une large victoire lors des élections législatives. Le seul réel suspense résidait dans l'ampleur de ce succès, qui pourrait avoir une influence sur l'avenir politique du président de la Russie.

Après décompte de 76,62 % des bulletins de votes, Russie unie arrivait en tête avec 36,7 % des voix, a annoncé le président de la Commission centrale électorale. Alexandre Vechniakov.

Le parti de Vladimir Poutine était suivi de loin, par le Parti communiste qui, avec 12,9 % des votes, était au coude à coude avec le Parti libéral démocratique de Russie du leader ultranationaliste Vladimir Jirinovski, qui obtenait pour l'heure 12,1 % des voix.

Le Parti communiste, à l'origine considéré comme le rival traditionnel de Russie unie, a donc effectué une petite percée, prenant la deuxième place devant le Parti libéral démocratique de Russie, véritable surprise de ces élections législatives.

Autre percée surprise, celle de La Patrie (Rodina), à 8,8 %, selon Alexandre Vechniakov. Ce nouveau parti nationaliste de gauche est largement considéré comme un outil du Kremlin pour voler des électeurs au Parti communiste.

Quant aux partis Iabloko et l'Union des forces de droite (SPS), ils ont respectivement recueilli 4,2 % et 3,9 %, toujours selon la Commission électorale. Si cette tendance se poursuit, ils ne passeront pas la barre des 5 % nécessaires à l'obtention de sièges à la Douma d'État.

Le taux de participation semblait inférieur aux précédentes élections, selon les résultats préliminaires. Deux heures avant la fermeture des bureaux de vote, le taux de participation était de 47,6 %, un chiffre nettement inférieur au 53,9 % obtenu lors des dernières élections législatives en 1999.

Pour ce scrutin s'étendant sur 11 fuseaux horaires et 22 heures, quelque 109 millions d'électeurs étaient appelés à renouveler les 450 sièges de la chambre basse du Parlement russe.

DÉRIVE AUTORITAIRE

Une large victoire de Russie unie permettrait à Vladimir Poutine de faire passer des réformes contestées qu'il a promis en faveur de l'économie de marché, et à réduire la bureaucratie qui étouffe la croissance. Les détracteurs du Kremlin re-doutent toutefois qu'un excès de pouvoir entraîne une dérive autoritaire du régime.



Le président Vladimir Poutine

Le chef du parti libéral de l'Union des forces de droite (SPS), Boris Nemtsov, a jugé aujourd'hui que les législatives russes avaient donné une majorité à ceux qui sont « en faveur d'un État policier », après l'échec enregistré par les formations réformatrices.

«La majorité de la Douma (chambre basse du Parlement) sera constituée de ceux qui sont en faveur d'un État policier, pour la limitation des droits civiques, pour la restriction de l'indépendance des tribunaux, pour une confrontation avec les pays de l'étranger proche, pour une confrontation avec l'Occident », a déclaré M. Nemtsov sur la chaîne de télévision NTV.

Par ailleurs, l'unique poste de député tchétchène en jeu à ces législatives russes a été remporté par le candidat pro-Kremlin Akhmar Zavgaïev avec près de 100 % des suffrages, alors qu'un membre de la commission électorale a été abattu par des inconnus.

M. Zavgaïev était soutenu par le parti pro-Kremlin Edinaïa Rossia et le président tchétchène pro-russe Akhmad Kadyrov. Aucun observateur international n'a été envoyé dans la république ra-vagée par la guerre, où les rebelles indépendantistes continuent leur guérilla contre les forces russes.

Des bavures en Afghanistan



AP

Des Afghans circulent autour des tombes d'innocentes victimes. La mort de neuf enfants, tués samedi dans une attaque de l'aviation américaine dans le sud-est de l'Afghanistan, à la recherche d'un terroriste également tué, « aggrave le sentiment de crainte et d'insécurité » dans tout le pays, a commenté hier un porte-parole de l'ONU, Manuel de Almeida e Silva. L'armée américaine a affirmé avoir agi « sur renseignements et sur une longue période de temps pour s'assurer que le terroriste se trouvait dans une zone rurale isolée ». Une commission d'enquête a été formée. Les militaires américains « resteront dans la zone les prochains jours et feront tous les efforts possibles pour assister les familles de ces innocentes victimes et déterminer la cause de ces pertes civiles ». Le « terroriste » visé dans l'attaque était présumé responsable de l'assassinat de deux employés sur le chantier de la route Kaboul-Kandahar. (AFP)

Le Zimbabwe quitte le Commonwealth

■ LONDRES (PC, AFP et AP) — Le Zimbabwe s'est retiré de lui-même du Commonwealth après que sa suspension eut été reconduite au sommet du Commonwealth à Abuja, au Nigeria.

Selon un communiqué du ministère de l'Information, le président Robert Mugabe a fait cette annonce aux présidents nigérian Olusegun Obasanjo, sud-africain Thabo Mbeki, et au premier ministre de la Jamaïque, Percival Patterson, lorsque ces derniers l'ont appelé pour lui communiquer la décision du sommet des dirigeants du Commonwealth.

M. Mugabe a estimé que le maintien de la suspension du Zimbabwe du Commonwealth était inacceptable, selon le ministère. Il avait menacé de quitter le Commonwealth si ce sommet ne votait pas sa réintégration, menace qu'il a mise à exécution.

Plus tôt hier, les dirigeants du Commonwealth avaient décidé de maintenir la suspension du Zimbabwe, exclu l'année dernière de l'organisation, cette fois sans limitation dans le temps. La réintégration sera soumise aux réformes démocratiques.



Le président Robert Mugabe

« La clé, c'est la réconciliation », a déclaré le président du Nigeria, hôte de ce sommet, et à qui a été confiée la tâche de suivre les progrès du Zimbabwe en matière de droits de l'homme et de démocratisation. À l'issue de leur rencontre de quatre jours, les responsables du Commonwealth ont notamment exigé que Mugabe commence à discuter avec son opposition.

Le Commonwealth avait exclu le Zimbabwe après la réélection de Mugabe, au pouvoir depuis 23 ans, par le truchement d'élections truquées.

Désormais, c'est au président Obasanjo de décider quand des progrès suffisants auront été faits par le régime d'Harare. C'est ensuite un groupe de six pays, occidentaux et en voie de développement, qui se prononcera sur l'éventualité de la réintégration.

Le Canada fait partie du cercle des six. Le premier ministre, Jean Chrétien, qui participait au sommet, a rappelé que même si le communiqué final ne mentionnait pas le mot « suspendu », le Zimbabwe demeurait exclu.

« Si nous en sommes à élaborer un mécanisme pour le réintégrer, c'est bien parce qu'il est mis à l'écart. »

M. Chrétien aurait été parmi ceux qui auraient contribué à rapprocher les deux camps divisés sur la question. Plusieurs pays africains réclamaient la levée de la suspension, estimant que le dialogue, plutôt que l'isolement, ferait mieux avancer ce pays sur la voie du changement. Le président de l'Afrique du Sud, Thabo Mbeki, était le meneur de ce groupe, tandis que le Britannique Tony Blair et l'Australien John Howard étaient résolument contre le retour du Zimbabwe.

M. Chrétien a discuté avec MM. Blair et Howard juste avant la séance d'hier après-midi et il a incité les parties à faire des compromis, a avancé un haut fonctionnaire canadien.

Les groupes d'opposition du Zimbabwe ont, par ailleurs, tenté de démontrer hier que rien ne s'était amélioré, que la répression politique, la torture et les viols se poursuivaient sous l'égide du parti au pouvoir. Un député de l'opposition qui a été incarcéré et harcelé par les autorités, Paul Thamba Nyathi, avait fait le voyage à Abuja pour soutenir que la situation dans son pays se comparait à l'apartheid.

Un colonel irakien dit être l'informateur de la G.-B. sur les armes de destruction massive

■ LONDRES (AP et AFP) — Un colonel irakien a révélé être à l'origine des informations transmises au gouvernement britannique selon lesquelles l'Irak était en mesure de déployer des armes de destruction massive dans un délai de 45 minutes, rapportait hier *The Sunday Telegraph*.

Ces informations avaient été à l'origine de l'affaire David Kelly, du nom de cet expert britannique en désarmement qui s'était suicidé après avoir été identifié comme étant la source d'un reportage de la BBC sur ce dossier.

Selon le journal britannique, le colonel Al-Dabbagh affirme être la source du gouvernement britannique. « Je suis celui qui a transmis cette information », confirme le colonel, aujourd'hui employé comme conseiller du Conseil de gouvernement irakien. « C'est 100 % exact », mais « oubliez les 45 minutes, nous aurions pu les déployer en une demi-heure », ajoute-t-il.

Les services du premier ministre Tony Blair ont refusé, samedi, de commenter ces informations. « Nous ne sommes pas prêts à commenter mais nous exhortons toutes les personnes impliquées à fournir au Groupe d'étude sur l'Irak (ISG) toutes les informations qu'ils ont en leur possession », a déclaré une porte-parole du 10, Downing Street.

L'ISG est chargé de mener des enquêtes diverses, notamment sur d'éventuels crimes de guerre commis par les Irakiens ou des liens présumés du régime de Saddam avec Al- Qaida.

L'affirmation selon laquelle Saddam Hussein pouvait déployer ses armes en moins de 45 minutes avait été dévoilée dans un rapport gouvernemental publié en septembre 2002. Mais un reportage de la BBC avait accusé le gouvernement d'avoir gonflé la menace représentée par l'arsenal irakien.

Le Dr David Kelly s'était suicidé en juillet après avoir été identifié comme étant la source de ce reportage.

Son décès a entraîné l'ouverture d'une enquête judiciaire. Le juge Lord Brian Hutton a entendu plusieurs dizaines de témoins, parmi lesquels Tony Blair, dans le cadre de son enquête sur ce suicide. Ses conclusions sont attendues au début de 2004.

SADDAM, LE MENEUR

Le *Sunday Telegraph* précise que le colonel irakien est l'ancien responsable d'une unité de défense aérienne irakienne, basée dans l'ouest du pays. Selon le quotidien, il a travaillé comme espion pour l'Accord national irakien (ANI), un mouvement d'opposition basé à Londres, et transmis des informations aux services de renseignements britanniques dès début 2002 sur les projets d'armement irakiens.

Par ailleurs, Saddam Hussein se trouve à l'ouest de Bagdad d'où il dirige les opérations antiaméricaines, a affirmé un chef de tribu impliqué dans la guérilla et fidèle du président déchu, Abou Mohammad, un nom d'emprunt. La journaliste de l'AFP a été présentée à ce responsable par un baassiste œuvrant à la formation d'un front politique de soutien à la « résistance antiaméricaine ».

Enfin, des émissaires d'Al-Qaida ont récemment annoncé à des responsables talibans que le réseau terroriste allait réduire son engagement en Afghanistan pour se concentrer sur l'Irak, qu'il considère comme le terrain idéal pour combattre les Américains, rapporte *Newsweek* dans son édition à paraître aujourd'hui.

EN BREF

NICARAGUA

20 ans pour Aleman

■ MANAGUA — L'ex-président du Nicaragua, Arnoldo Aleman, a été condamné à 20 ans d'emprisonnement pour blanchiment d'argent, fraude et malversations financières par un tribunal de Managua qui a rendu hier son jugement. Ces opérations d'Aleman, âgé de 57 ans, président de 1997 à 2002, ont porté sur des sommes dépassant au total huit millions $US. L'ex-président, qui a refusé de comparaître durant le procès long de 10 mois, réalisait des transactions irrégulières entre le gouvernement qu'il dirigeait et des sociétés étrangères disposant de comptes bancaires au Panama. (AFP)

ARGENTINE

Malouines : nucléaire

■ BUENOS AIRES — L'ancien chef de l'armée argentine, Martin Balza, a estimé hier que les navires britanniques coulés dans l'Atlantique pendant la guerre des Malouines en 1982 avaient probablement des armes nucléaires à bord. La Grande-Bretagne a reconnu publiquement vendredi pour la première fois qu'il y avait des armes nucléaires à bord des navires envoyés dans l'Atlantique Sud pour la reconquête de l'archipel des Malouines, dont la souveraineté était disputée par l'Argentine. Mais le Foreign Office a assuré hier qu'il n'y avait pas d'armes nucléaires dans les navires coulés aux alentours des îles. (AFP)

MOYEN-ORIENT

Échec à la trêve

■ JÉRUSALEM — Israël a estimé hier que l'échec des 12 formations palestiniennes à parvenir à un accord sur un arrêt même limité des violences éloigne la perspective d'un État palestinien mais ne change rien pour l'État hébreu. Les 12 formations palestiniennes réunies au Caire se sont séparées hier après quatre jours de discussions sans parvenir à un accord sur un arrêt, même partiel, des opérations anti-israéliennes. L'Égypte et l'Autorité palestinienne avaient demandé que ces consultations aboutissent à la déclaration d'une trêve d'un an dans les attaques anti-israéliennes, qui leur permettrait de demander aux États-Unis de faire pression sur le premier ministre d'Israël, Ariel Sharon, pour qu'il applique les engagements stipulés par la Feuille de route, le dernier plan de paix international. (AFP)

IRAN

Khatami s'alarme

■ TÉHÉRAN — Cinq personnes ont été arrêtées après l'agression d'une personnalité réformatrice qui, ajoutée à l'intervention brutale d'islamistes avant un discours du Prix Nobel de la paix, Shirin Ebadi, a suscité l'inquiétude du président Mohammad Khatami qui réclame enquêtes et dénonciations des coupables. Mohsen Mirdamadi, président de la commission parlementaire de la sécurité nationale et des Affaires étrangères et proche de M. Khatami, a été agressé vendredi à l'Université de Yazd par des islamistes. M. Mirdamadi a raconté à l'agence estudiantine Isna avoir été molesté par 40 à 50 personnes qui l'ont frappé à coups de pieds ou avec « tout ce qui leur tombait sous la main ». Deux jours plus tôt, des dizaines d'étudiantes et d'étudiants islamistes ont violemment fait irruption pour empêcher Ebadi de prononcer un discours à Téhéran. (AFP)

PHILIPPINES

Chef rebelle arrêté

■ MANILLE — Un haut responsable du groupe islamiste Abou Sayyaf, un commandant soupçonné d'avoir été impliqué dans l'enlèvement de touristes étrangers en Malaisie, a été capturé hier lors d'un affrontement avec les soldats dans le sud des Philippines, a déclaré l'armée philippine. Galib Andang, également connu sous le nom « commandant robot » au sein d'Abou Sayyaf, a été blessé à la jambe lors d'une fusillade hier dans la ville d'Indanan sur l'île de Jolo. Le suspect blessé, détenu au siège de l'armée, devait être présenté aujourd'hui à Manille à la présidente philippine, Gloria Macapagal Arroyo. Andang est l'un des commandants d'Abou Sayyaf suspectés d'avoir été impliqué dans l'enlèvement de 21 personnes, dont 10 touristes étrangers, dans la station balnéaire malaisienne de Sipadan, en avril 2000. (AP)

ÉDITORIAL

Président et Éditeur ALAIN DUBUC
Rédacteur en chef YVES BELLEFLEUR
Directeur de l'éditorial JEAN-MARC SALVET
Directeur de l'information FRANÇOIS BOURQUE

Le rôle de l'opposition

En novembre 2001, les citoyens de la nouvelle ville de Québec donnaient un mandat clair à l'Action civique. S'ils faisaient confiance au maire Jean-Paul L'Allier pour diriger l'après-fusion, ils demandaient aussi au parti d'Andrée Boucher de jouer un rôle de chien de garde en lui octroyant la majorité des sièges. Deux ans plus tard, il faut toutefois se rendre à l'évidence que la marchandise est difficile à livrer.

Malgré toutes ses bonnes intentions, l'opposition semble en effet avoir du mal à trouver sa place sur l'échiquier municipal. Elle donne l'impression de se chercher une identité, un but précis, et éprouve des difficultés à dénicher le ton juste en toutes circonstances. Et elle n'est pas la seule à vivre une telle crise. On retrouve le même problème ailleurs dans les villes du Québec, mais aussi en politique provinciale et fédérale.



Julie Lemieux

JLemieux@lesoleil.com

À la base, le rôle de l'opposition n'a rien de bien gratifiant. Critiquer en ayant l'impression de n'avoir aucune emprise sur les décisions finales peut devenir à la longue frustrant et dévalorisant. Mais ce rôle est essentiel, extrêmement important en démocratie et mérite d'être fait avec le plus grand sérieux pour répondre aux attentes des citoyens et leur assurer que leurs intérêts sont bien défendus. Jamais il ne faudra perdre de vue que Québec voulait et a toujours besoin d'une opposition forte, qui sait se tenir debout dans les moments opportuns.

Jusqu'à maintenant, l'Action civique a toutefois ramené sa mission à sa plus simple expression, comme bien d'autres élus de l'opposition à travers le pays. Elle a donc critiqué, elle s'est donc opposée, s'installant trop souvent dans un rôle passif et réactif au lieu d'initier elle-même les débats. Le plus grand bénéficiaire de cette faiblesse est le maire L'Allier, qui aurait sans doute plus de mal à imposer sa vision s'il faisait face à des critiques mieux structurées. Évidemment, les colères du chef Jacques Langlois constituent du bonbon pour les caméras de télévision et donnent l'impression que l'opposition fait son travail de chien de garde. Mais lorsque le *show* de télé est passé, il ne reste de cette colère que des mots creux qui se sont vite envolés.

Voici un exemple parmi d'autres. Lors de la présentation du budget 2004, les conseillers de l'Action civique ont hurlé au scandale, déchirant pratiquement leur chemise devant les caméras en affirmant entre autres que le budget des infrastructures diminuait de 40 % et fondait comme neige au soleil depuis les fusions. Or, dans les faits, ces budgets auraient plutôt augmenté depuis 2001. Après leur spectacle, les élus admettaient ne pas être certains du chiffre avancé. Pis encore, ils demandaient aux médias de faire leur travail et de fouiller davantage ce dossier ! Est-ce que les journalistes auraient finalement pris la place de l'opposition au sein du conseil municipal ?

Les mots et la colère de l'opposition ne suffisent pas

Oui, les médias ont aussi le rôle de surveiller les agissements des élus. Mais l'opposition ne devrait pas attendre qu'un article soit publié dans un journal avant d'agir lorsqu'elle constate que quelque chose ne tourne pas rond. Les conseillers disposent d'un budget de recherche, ils travaillent presque tous à la Ville à temps complet. On s'attend donc à ce qu'ils profitent de leur statut privilégié pour creuser, provoquer des débats, initier une réflexion, dénoncer, chiffres à l'appui, les problèmes potentiels de la Ville. Que l'on s'en prenne aux infrastructures ou aux diminutions de services, les mots et la colère ne suffisent pas. Il faut des preuves, des faits, pas simplement des déclarations politiques, des réactions épidermiques qui font bonne impression, mais qui ne forcent pas la Ville à aller plus loin.

Par le passé, des conseillers indépendants comme Réjean Lemoyne, Jacques Jobin, Caroline Dion, et même la « citoyenne » Andrée Boucher avant qu'elle ne devienne mairesse, nous ont habitués à présenter devant le conseil des dossiers bien documentés, malgré leurs petits moyens. Il n'y a aucune raison pour que l'opposition à la Ville de Québec ne soit pas en mesure de copier ces exemples. D'autant plus qu'elle a non seulement les moyens, mais aussi l'expérience nécessaire pour faire de cette démarche un succès.

Que l'Action civique choisisse donc ses batailles, qu'elle nomme des porteurs de dossiers dans différents domaines, qu'elle prennent les devants avec des dénonciations bien ficelées. C'est avant tout à cela que devrait servir une opposition forte et musclée.

Un bon choix

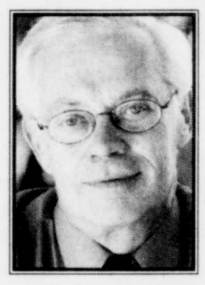
Le secrétariat du Conseil de la fédération sera logé à Ottawa. Après discussion vendredi à Charlottetown, les premiers ministres ont mis de côté les autres scénarios envisagés qui auraient envoyé ce bureau à Winnipeg, à Toronto, à Montréal, ou même à Québec. C'est une bonne décision. Ottawa est la seule ville canadienne qui abrite une presse parlementaire issue de tous les coins du pays. Une presse qui n'a généralement que le son de cloche du gouvernement fédéral, et qui ne connaît guère les préoccupations des provinces. En plus de forcer la main du gouvernement central pour des rencontres fédérales-provinciales sur une base régulière, le Conseil de la fédération renforcera la présence des provinces auprès des médias et des élus sur la colline parlementaire à Ottawa. Son secrétariat pourra également y travailler plus étroitement avec les représentants des provinces, comme le Québec, qui ont une délégation dans la capitale fédérale. **Gilbert Lavoie**



CHRONIQUE POLITIQUE

Les réfugiés du 1er juillet

Le ministre des Affaires municipales, Jean-Marc Fournier, a en main les données nécessaires pour désamorcer une autre crise du logement autour du 1er juillet 2004. Et il n'aurait pas à débourser des dizaines ou des centaines de millions $ additionnels pour éviter de longs cortèges de réfugiés vers les centres d'accueil que la Croix-Rouge doit ouvrir chaque été depuis quelques années pour accueillir les personnes sans toit. Il lui faut toutefois agir tout de suite. À la fin mars ou en avril, lors du dépôt du prochain budget Séguin, il sera déjà trop tard. M. Fournier doit annoncer au plus tôt la prolongation pour un an de l'aide aux personnes pour payer le coût de leur logement, afin d'en garder le plus grand nombre possible en 2004 dans les logements où elles sont actuellement. Le message doit être clair : gardez vos clés !



J.-Jacques Samson

JJSamson@lesoleil.com

Au Québec, 70 % des baux sont conclus pour le 1er juillet au 30 juin suivant. Le Code civil prévoit qu'en vue d'une reconduction d'un tel bail, le locateur peut donner au locataire, entre le 1er janvier et le 31 mars, un avis comportant une augmentation de loyers.

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) prévoit des augmentations moyennes pour 2004 de 3,5 %. La Corporation des propriétaires immobiliers du Québec (CORPIQ) avance qu'elles varieront entre 3 à 6 %, selon les régions, en fonction des hausses de taxes dans chacune et du coût du combustible utilisé. Le ministre connaît donc les besoins des actuels bénéficiaires à compter du 1er juillet prochain.

Les mises en chantier ont par ailleurs été nombreuses en 2003, à la fois dans le résidentiel, les logements multiples, les résidences pour personnes âgées et enfin le logement social, en vertu des accélérations de programmes des deux dernières années. De nombreux logements sont ainsi libérés à des fins de location.

En 2003, le taux d'inoccupation était de 0,7 % dans la région de Montréal. À Québec, il était même descendu à 0,3 % mais il sera remonté à 1 % avant le grand dérangement du 1er juillet prochain et le directeur général de la CORPIQ, Michel Riverin, prévoit que le point d'équilibre, c'est-à-dire un taux d'inoccupation entre 2 et 2,5 % sera rétabli dès 2005. Le marché est donc en voie de se rééquilibrer lui-même très rapidement, tel que les propriétaires immobiliers le prétendaient pendant les crises des dernières années. L'intervention la plus efficace de l'État dans un tel contexte de pénurie consiste en un support direct aux locataires plutôt qu'un déversement de centaines de millions $ dans la construction de nouveaux îlots de HLM que les municipalités doivent par la suite entretenir à des coûts incontrôlables et administrer, et qui se transforment en autant de ghettos.

Les crises des sans-abri du 1er juillet devraient donc disparaître ou peu s'en faut dès 2005.

Toutefois, si le ministre Fournier ne rassure pas immédiatement les bénéficiaires de logements subventionnés sur le prolongement pour 12 mois du support obtenu en 2003, indexé pour couvrir la plus large part de la hausse attendue, les mêmes personnes qui avaient abandonné leur logement en début d'année en 2003, comptant déménager en juillet, feront de même dans les trois prochains mois et pourraient se retrouver une nouvelle fois sur le trottoir en juillet. L'inquiétude est vive. L'Assemblée nationale est inondée de pétitions depuis deux mois provenant d'occupants de logements sociaux de différents types.

La Régie du logement a par ailleurs confié un mandat en avril dernier à la firme Roche pour la réalisation d'une étude sur une nouvelle méthode d'ajustement du loyer au Québec. Cette étude lui a été livrée il y a quelques jours. Dans le mémoire qu'elle a soumis, la Corporation des propriétaires immobiliers proposait un modèle fort intéressant, développé par le professeur François Des Rosiers, de l'Université Laval. Celui-ci a décortiqué le loyer en plusieurs composantes mesurables, énergie, taxes, assurances, entretien, services, gestion. La hausse du loyer serait une résultante des augmentations (ou baisses) de chacun de ces facteurs. Pour 2003, l'ajustement de base moyen n'aurait été par exemple que de 1,1 %. Il ajoute ensuite, selon des normes éprouvées, une hausse de 4,08 $ de loyer mensuel par tranche de 1000 $ de dépenses d'immobilisation pour des réparations majeures ou des améliorations à l'immeuble. Le propriétaire a ainsi intérêt à investir dans ses immeubles pour pouvoir relever ses loyers (avec un étalement de l'augmentation sur trois ans pour ne pas étouffer les locataires). Une telle formule fait de plus tourner l'industrie de la construction, celle de la production de matériaux et génère des taxes.

Le rapport Roche irait dans la même direction, avec certaines variantes aux recommandations de l'étude du professeur Des Rosiers. Plus vite le ministre Fournier donnera un signal aux promoteurs qu'un meilleur environnement leur sera ainsi aménagé, plus vite le parc de logements abordables se regarnira-t-il, sans qu'il ait à sortir au cours des prochaines années les centaines de millions $ additionnels réclamés par les groupes de pression pour le construction de HLM.

CARREFOUR DES LECTEURS

Hydro, Kyoto et l'efficacité énergétique

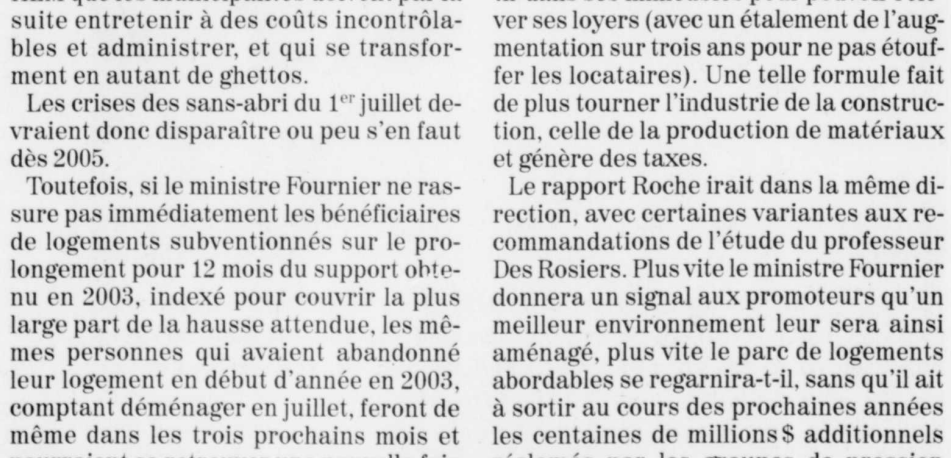
Félix Grenier

L'auteur est étudiant à l'Université Laval.

Le Québec, ayant atteint les limites de ses infrastructures actuelles, a besoin, dans une perspective de croissance normale de la demande d'électricité, d'augmenter sa production d'énergie. Cet automne, le président d'Hydro-Québec a donc lancé un programme de construction d'infrastructures pour répondre à ce besoin de croissance et pour combler un manque énergétique entre 2004 et 2006. Ce programme prévoit, entre autres, la construction de deux centrales thermiques, accroissant significativement les émissions de gaz à effets de serre du Québec.

Il me semble que certaines responsabilités doivent être prises en compte, le Canada, et le Québec en chef de file, s'étant engagés dans le Protocole de Kyoto, lequel prévoit la réduction des GES.

D'autre part, une certaine vision du progrès devrait nous guider dans ce dossier. La plupart des critiques positifs des problèmes environnementaux globaux voient l'innovation technologique comme une solution notable, notamment l'automobile électrique. Si cette dernière se propage rapidement dans nos sociétés au cours de la prochaine décennie, l'énorme quantité de pétrole consommée aujourd'hui devra être remplacée par l'électricité. Comment produirons-nous toute cette nouvelle électricité, par des usines thermiques ou aménagerons-nous toutes les rivières du Québec ?



ARCHIVES LE SOLEIL, PATRICE LAROCHE

L'usine hydroélectrique des chutes de Charny

Il semble que le temps des responsabilités soit arrivé pour nos gouvernements car ils prennent des décisions qui nous concernent à long terme, et pour nous tous dans nos actions quotidiennes. La seule voie qui me paraît concilier le développement économique, la liberté individuelle et l'équilibre environnemental, c'est, comme pour l'eau, une plus grande efficacité, donc une réduction des excès et des pertes inutiles. Un solide programme d'efficacité énergétique pourrait ainsi grandement améliorer la situation et nous permettrait sûrement de respecter nos engagements environnementaux.

Cette voie de développement nous inciterait à croire en une société libre et responsable qui encourage le dépassement personnel et qui permet la réussite matérielle individuelle, tout en garantissant un environnement de qualité pour les générations à venir.

OPINIONS

ANALYSE

QUALITÉ DE LA LANGUE

Réaffirmer que la langue du Québec est bien le français

Quelle est la situation de la langue française au Québec ? S'améliore-t-elle, est-elle pire qu'avant, comment se compare-t-elle avec celle des autres pays d'un même niveau de développement ? Dans le dernier de deux articles, le professeur Lionel Meney de l'Université Laval esquisse des réponses et suggère des solutions.

Lionel Meney

Professeur à l'Université Laval, auteur du « Dictionnaire québécois-français » (Guérin, Montréal, 1999)

Notre situation linguistique est devenue si complexe que nous avons du mal à nous y retrouver entre notre langue officielle, le français, notre langue politiquement/linguistiquement correcte, résultat de décennies d'idéologie (chasse aux anglicismes, rejet des francismes, valorisation de nos particularismes, bannissement ou imposition de termes par la correction politique, etc.), et notre langue réelle, celle que nous lisons dans les journaux, entendons dans les conversations, à la radio et à la télévision. Faut-il dire des *running shoes*, des espadrilles ou des tennis, un *plaster*, un diachylon ou un sparadrap, un chercheur, une chercheure ou une chercheuse ? En réalité, nous ne sommes pas en situation de diglossie, mais de... triglossie. Il faut enseigner le français pour savoir à quel point les élèves (et les enseignants) sont mêlés dans cet embrouillamini...



Lionel Meney

Certains préconisent la reconnaissance, l'officialisation, soit d'une langue québécoise, pour les plus radicaux, soit d'un français québécois standard, pour les plus modérés. L'argument avancé pour une norme linguistique propre au Québec est l'exemple des autres langues européennes implantées en Amérique.

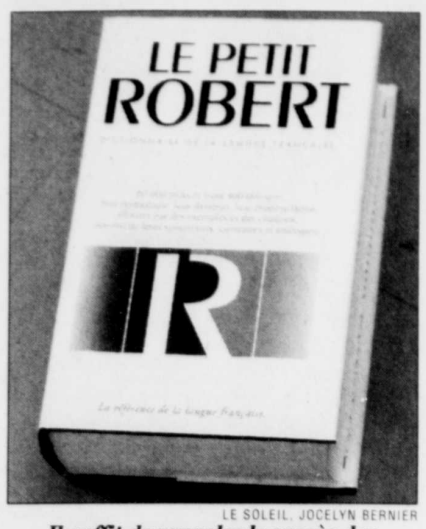
Certes, rien ne s'oppose théoriquement à ce que les Québécois créent leur propre norme, mais le parallélisme avec les autres langues européennes est trompeur. La masse des locuteurs n'est pas comparable : les anglophones nord-américains représentent plus de 300 millions de personnes ; les Québécois francophones, six millions. Soit 50 anglophones pour un francophone. Le rapport démographique entre la « métropole » et ses anciennes colonies est exactement inverse : les Américains anglophones sont cinq fois plus nombreux que les Britanniques ; les Sud-Américains hispanophones, 10 fois plus nombreux que les Espagnols ; les Brésiliens, 17 fois plus nombreux que les Portugais ; les Québécois francophones, 10 fois moins nombreux que les Français. Conséquence de ce rapport démographique doublement défavorable, le français québécois, contrairement à l'espagnol et au portugais sud-américains, s'est trouvé placé dans une situation d'infériorité par rapport à l'anglais. Avec les effets connus sur sa prononciation, sa grammaire, son lexique, sa phraséologie.

L'anglais joue, au Québec, son rôle de langue véhiculaire hypercentrale, langue de communication avec nos voisins anglophones et la majeure partie du reste du monde ; le français québécois, celui de langue vernaculaire identitaire, de langue de communication spontanée à l'intérieur de notre communauté, de langue qui nous distingue ; le français de référence, celui de langue véhiculaire supercentrale, assurant la communication « surveillée » dans certaines situations à l'intérieur même de notre communauté (preuve qu'il n'est pas une langue « étrangère ») et la communication avec les autres francophones, de langue qui nous rapproche, marque notre appartenance à une communauté plus large, la francophonie mondiale.

En réalité, l'intrication du français québécois et du français commun est telle qu'il est artificiel de vouloir les séparer. Cette répartition fonctionnelle des langues et variétés de langue est totalement intériorisée par les Québécois. Et cela n'est pas pour leur déplaire, car ils en tirent le meilleur parti. Officialiser une norme québécoise reviendrait à rompre cet équilibre subtil, produit de la situation géopolitique du Québec. Si rien ne s'oppose, en théorie, à ce que les Québécois définissent leur norme propre, en pratique, ce choix induirait des inconvénients plus graves que les avantages supposés.

UNE SOLUTION ILLUSOIRE

Les partisans d'une telle entreprise ont tendance à sous-estimer les difficultés. Il faudrait procéder à un travail d'épuration — pour ne pas dire de « purification » — linguistique. Qui serait habilité à le faire ? Sur quels critères ? Et si, après ces nécessaires distinctions entre langue parlée et langue écrite, situations de communication familières et situations formelles, etc., on se rendait compte que le français québécois standard n'est qu'une peau de chagrin... Au nom de quel principe, la société civile serait-elle tenue d'accepter les résultats de ces travaux ? On peut imaginer le moyen utilisé par les idéologues et les fonctionnaires de la langue : par le biais d'un bureau d'approbation des manuels scolaires, exit le *Petit Larousse*, la novlangue québécoise serait imposée à tous les petits Québécois grâce à un dictionnaire fait ici par des gens d'ici, répondant aux critères politiquement/linguistiquement corrects bien de chez nous, établis par ces mêmes idéologues. Quand la concurrence est défavorable, on impose le monopole d'État...



LE SOLEIL, JOCELYN BERNIER

Il suffit de rappeler le succès des dictionnaires « made in France » (« Petit Robert ») et l'échec commercial des dictionnaires « made in Quebec » (« Dictionnaire québécois d'aujourd'hui »).

L'opération aurait des conséquences négatives pour les seuls Québécois. Elle creuserait le fossé linguistique qui les sépare des autres francophones, faisant d'eux les prisonniers d'un double ghetto : ghetto francophone dans un environnement anglophone, ghetto québécophone dans la francophonie. Elle n'aurait même pas l'avantage d'éliminer le problème de l'insécurité linguistique. Certes, il serait rassurant de pouvoir se dire que nous avons notre-langue-à-nous-autres-qui-vaut-bien-celle-des-Français, mais ce nouveau sentiment de sécurité disparaîtrait vite au contact des autres francophones, parlant véritablement la langue que, partout ailleurs, on désigne sous le nom de « français ».

Avant la Révolution tranquille, les Canadiens français connaissaient très bien la culture française

L'entreprise créerait une réaction négative chez ces francophones — nous ne pourrions pas prétendre à l'extérieur que nous parlons français et combattre le français à l'intérieur — et fragiliserait la position internationale du Québec. Comment pourrions-nous continuer de solliciter l'appui de la France pour lutter contre l'hégémonie linguistique et culturelle anglo-saxonne, si nous considérons la langue et la culture de ce pays comme quelque chose d'étranger, d'impérialiste ? Si elle était connue, une telle duplicité anéantirait le formidable capital de sympathie dont jouit le Québec en France.

Avant la Révolution tranquille, les Canadiens français connaissaient très bien la culture française. Aujourd'hui, les jeunes générations n'en connaissent pratiquement plus rien : toute leur culture s'est américanisée. Il ne faut pas être grand clerc pour deviner qu'une société qui romprait ce dernier lien avec la francophonie serait vouée à une anglicisation rapide. Or, malgré ce qu'on tente de nous inculquer, le véritable désir des Québécois est de parler une langue qui se rapproche le plus possible du français standard. Quand ils achètent des dictionnaires, les Québécois se prononcent massivement pour le français standard. Il suffit de rappeler le succès des dictionnaires *made in France* (*Petit Robert*) et l'échec commercial des dictionnaires *made in Quebec* (*Dictionnaire québécois d'aujourd'hui*).

LA VOIE DE L'AVENIR

Depuis plus de 40 ans, nous cultivons notre différence. À l'heure de la mondialisation et d'Internet, ce n'est plus le temps de s'isoler. Il n'est même plus possible de le faire. De même que le français est exposé à l'anglais, le français québécois l'est au français de France. Où est la pire menace ? Faut-il s'employer à creuser le fossé linguistique qui nous sépare des autres francophones ou bien essayer de le réduire ? Faut-il dresser de nouvelles barrières entre les Québécois et le reste de la francophonie ? La dynamique contemporaine, nos propres intérêts montrent que nous devons lever les barrières existantes, créer un véritable marché commun linguistique et culturel. Notre marché est très petit. Il est devenu trop exigu pour nos créateurs. Or, il a deux prolongements possibles : le marché francophone international et le marché anglophone mondial. Actuellement, nos créateurs sont handicapés sur le marché francophone à cause des particularités de notre langue et de notre méconnaissance de nombreux termes utilisés partout ailleurs dans la francophonie. La tentation est grande de passer directement sur le marché anglophone.

Il faut donner un coup de barre, envoyer un signal clair aux Québécois et aux autres francophones. Faire en sorte que nos enfants et nos petits-enfants puissent communiquer en français, sur un pied d'égalité, sans complexes, avec les mêmes générations d'Européens et d'Africains francophones. Il n'est pas nécessaire d'abandonner notre patrimoine linguistique québécois, mais il faut réaffirmer que la langue du Québec est bien le français, tout le français. Cette langue a une norme, le français standard, qui se forge non pas d'une façon mystérieuse et impérialiste dans quelques salons parisiens, mais se constitue dans la bouche et sous la plume de toute l'élite francophone, peu importe la race, la religion, le lieu d'origine ou de résidence, Paris étant le carrefour par où passent la plupart de ces influences, ce qui n'a rien de scandaleux, vu son poids démographique, économique, politique et culturel. C'est une chance pour la francophonie de compter en son sein une ville de rang mondial, comme c'est une chance pour le Québec d'avoir Montréal, seconde ville francophone au monde.

Cette norme est bien décrite. Elle n'appartient à personne. Tous ceux qui le veulent peuvent y adhérer sans avoir en demander l'autorisation de personne. Elle crée sans cesse une foule de nouveaux termes, emprunte à tous les vents et admet la variation linguistique, pourvu que l'intercompréhension soit sauve. Elle permet de communiquer avec 11 fois plus de monde — pour s'en tenir à la seule francophonie européenne —, que nous ne pourrions le faire avec une norme spécifiquement québécoise. C'est pourquoi nous devrions nous approprier l'intégralité du patrimoine linguistique français ; nous fixer des objectifs précis en matière de prononciation, d'accent, de morphosyntaxe, de vocabulaire et de phraséologie ; redonner sa place au patrimoine littéraire français ; mieux former nos enseignants en général et nos professeurs de français en particulier. Sinon, nous disparaîtrons dans l'océan anglophone. Dans l'indifférence générale...

DÉBAT



ARCHIVES LE SOLEIL, PATRICE LAROCHE

La Chambre de commerce de Québec entend collaborer avec les responsables du Jardin zoologique, du Parc Aquarium du Québec et avec le gouvernement du Québec pour tenter de trouver des solutions au problème de financement en explorant les pistes du partenariat public-privé, un concept que la Chambre préconise depuis des années.

Trouver des solutions novatrices pour maintenir le Jardin zoologique et l'Aquarium

Patrick Simard

Président de la Chambre de commerce de Québec

Il y a quelques jours, le ministre des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, Sam Hamad, annonçait ce que plusieurs prévoyaient déjà, soit un déficit d'exploitation d'environ 7 millions $ au Jardin zoologique et au Parc Aquarium du Québec. Plusieurs éléments permettaient de laisser présager ce déficit, d'abord une saison touristique estivale désastreuse qui a affecté à peu près tous les secteurs de cette industrie, une nouvelle vocation de ces équipements peut-être mal publicisée ni assez expliquée auprès de la population, un faible achalandage causé en grande partie par une perception négative des droits d'entrée jugés trop élevés...

TIRER DES LEÇONS DU PASSÉ

À la décharge de la Société des parcs de sciences naturelles du Québec, le gouvernement précédent lui avait imposé un plan de mise en œuvre absolument irréaliste et refusé le financement de 18 millions $ que le gouvernement fédéral était prêt à lui consentir. Il est entre autres inacceptable que le gouvernement ait inclus le coût des infrastructures dans l'exercice financier et espéré rentabiliser ces équipements à même les opérations courantes, qu'il ait établi un budget d'exploitation sur des objectifs jovialistes de 785 000 entrées pour des équipements qui n'en accueillaient pas plus de la moitié deux ans auparavant. Ouverts presque en catastrophe pour respecter les échéanciers annoncés, ni l'un ni l'autre des équipements n'était complété. Les premiers visiteurs qui ont déboursé les droits d'entrée de près de 25 $ se sont retrouvés devant des aménagements incomplets, des espaces vides, des salles non encore ouvertes. Rien pour encourager le succès par le bouche à oreille...

ALLER DE L'AVANT

Le Jardin zoologique et le Parc Aquarium du Québec sont des outils pédagogiques de premier plan, mais ce sont aussi des produits touristiques de première importance. On ne peut accepter de voir disparaître ces équipements qui contribuent au développement économique de la région sans réagir. Des mesures concrètes doivent être prises pour sauver ces équipements et assurer leur viabilité à long terme. Vus sous l'angle de Québec, Cité éducative, le Jardin zoologique et le Parc Aquarium sont essentiels en ce qu'ils contribuent à l'apprentissage et à l'acquisition des connaissances, autant de la population en général que des spécialistes puisque ce sont aussi d'une certaine manière des laboratoires de recherche.



Patrick Simard

La Chambre de commerce de Québec entend donc collaborer avec les responsables de ces équipements et le gouvernement du Québec pour tenter de trouver des solutions au problème de financement en explorant les pistes du partenariat public-privé, un concept que la Chambre préconise depuis des années. Nous devons trouver des solutions novatrices pour mettre à profit les installations et infrastructures sous-utilisées, associer les institutions d'enseignement, les centres de recherche, les partenaires du milieu touristique, l'Institut maritime, la Ville de Québec, les gouvernements du Québec et du Canada, bref tous ceux et celles qui sont préoccupés ou directement touchés par la survie de ces équipements et qui peuvent y apporter une contribution spécifique.

Je souhaite que ce dossier devienne un véritable enjeu régional, qu'il interpelle et rassemble tous les intervenants qui ont à cœur l'avenir du Jardin zoologique et du Parc l'Aquarium du Québec. Nous avons collectivement le devoir d'innover dans nos actions pour réussir, ensemble... C'est ainsi que nous ferons la preuve que nous sommes une véritable région et ce, dans sa définition bien plus noble que celle démontrée jusqu'à maintenant, celle qui transcende les notions purement géographiques...

L'EST ET LA CÔTE-NORD



ARCHIVES LE SOLEIL, STEVE DESCHÊNES

Le ministre Thomas Mulcair

INCINÉRATEUR DE BENNETT À BELLEDUNE

Québec refuse de faire pression sur Ottawa

L'Agence canadienne d'évaluation environnementale est là, note le ministre de l'Environnement

GILLES GAGNÉ
Collaboration spéciale

■ CARLETON — Le ministre de l'Environnement, Thomas Mulcair, refuse de faire pression auprès du gouvernement fédéral pour qu'il intervienne dans le dossier de l'incinérateur de Bennett à Belledune, pour la simple raison qu'Ottawa est déjà engagé dans le dossier, via l'Agence canadienne d'évaluation environnementale, a-t-il expliqué au SOLEIL.

M. Mulcair estime qu'une lettre de sa part demandant à son homologue fédéral, David Anderson, d'intervenir dans le dossier n'y ajouterait rien. Ce n'est toutefois pas l'avis des opposants au projet de Bennett, dont le chanteur Kevin Parent, qui demanderont aujourd'hui à Montréal au gouvernement québécois de faire toutes les pressions nécessaires sur Ottawa, la dernière instance, selon eux, susceptible de stopper le projet d'incinérateur ou au moins le soumettre à une étude d'impact environnemental complète.

« Il est inexact de croire qu'une lettre de moi peut changer (le cours des choses). Le fédéral est déjà là-dedans (dans le dossier) depuis le 21 octobre. (...) Une fois que le fédéral est dûment embarqué, il a toutes ses options ouvertes. (...) Ma lettre ne changerait rien. Il (le gouvernement fédéral) n'a pas besoin de moi pour faire sa job et je n'ai pas besoin d'eux pour faire ma job. L'important, c'était qu'ils embarquent. Ils y sont », a assuré le ministre Mulcair dans un entretien au SOLEIL sur ce dossier.

Techniquement, le ministre fédéral David Anderson peut décréter un moratoire sur la construction de l'incinérateur et enclencher une étude d'impact environnemental complète si des pétitions lui sont envoyées à cet effet ou si un ministre provincial de l'Environnement le lui demande. L'Agence canadienne d'évaluation environnementale est en possession de pétitions signées par 45 000 personnes des deux côtés de la baie des Chaleurs, et elle s'est engagée à enquêter sur l'affaire Bennett, sans plus pour le moment. Son rapport pourrait être prêt en mars.

En vertu d'une entente de collaboration interprovinciale avec le Nouveau-Brunswick, le Québec a demandé, le 8 octobre, des informations techniques sur le projet de Bennett, où des sols contenant des hydrocarbures et de la créosote seraient décontaminés. La réponse du ministère néo-brunswickois de l'Environnement est parvenue le 6 novembre à Québec.

PAS LIEU DE S'INQUIÉTER ?

« Cette information technique est encore en analyse. Mais je n'ai aucune raison de croire qu'elle (l'usine de traitement de Bennett) sera moins efficace que celle de Saint-Ambroise. qui traite en plus des BPC (et appartenant aussi à Bennett) », signale le ministre Mulcair.

Même s'il juge que la direction de Bennett est entièrement responsable de la controverse soulevée par le projet de Belledune, parce qu'elle a refusé d'avoir une attitude ouverte et qu'elle omis de communiquer une information « complète et transparente », M. Mulcair se dit un peu surpris de voir des gens refuser catégoriquement d'entrevoir la possibilité que l'incinérateur soit inoffensif. « On ne peut pas être émotif et rationnel à la fois », conclut-il.

Geneviève Saint-Hilaire, de la coalition gaspésienne Retour à l'expéditeur, est estomaquée des propos de M. Mulcair. « Il oublie complètement les nombreuses failles relevées dans les documents de Bennett, et le contexte de pollution déjà considérable dans lequel les gens de la Baie-des-Chaleurs vivent. Nous ne ralentirons pas les pressions parce qu'il pense de cette façon, au contraire », dit-elle.

EN BREF

Mgr Blanchet fêté ce soir

■ RIMOUSKI — L'archevêque de Rimouski, Mgr Bertrand Blanchet, célèbre aujourd'hui 30 ans d'épiscopat. Le 8 décembre 1973, il était ordonné évêque de Gaspé. Mgr Blanchet est né le 19 septembre 1932 à Montmagny, et a été ordonné prêtre le 20 mai 1956. Il est l'archevêque de Rimouski depuis le 16 octobre 1992. Pour ce 30e anniversaire, une messe d'action de grâces sera célébrée à 19 h 30, en la cathédrale de Rimouski. Mgr Gilles Ouellet, ex-archevêque de Rimouski, Mgr Jean Gagnon, évêque de Gaspé et Mgr Pierre Morissette, évêque de Baie-Comeau, doivent participer à cette célébration qui réunira aussi les fidèles, des membres des communautés religieuses et le clergé du diocèse de Rimouski. **E.W.**

BAIE-SAINT-PAUL

Le comité des citoyens reprend du service

SYLVAIN DESMEULES
Collaboration spéciale

BAIE-SAINT-PAUL — Les dernières élections municipales à Baie-Saint-Paul, qui ont permis au maire Jean Fortin et à quatre de ses conseillers de se faire réélire, ont ravivé l'opposition. Le juge à la retraite Denis Gobeil a pris la tête d'un comité de citoyens lors d'une réunion extraordinaire à laquelle assistaient une trentaine de citoyens.

« Je vois une lacune fondamentale. Notre Ville n'a pas de plan directeur. Sans plan directeur, on ne peut pas fonctionner. Il faut savoir où on s'en va », a signalé le nouveau président, qui a toutefois prévenu les membres du comité. « L'objectif d'un comité de citoyens est le bien commun, qui n'est pas la somme des intérêts particuliers », a-t-il dit, souhaitant un comité de citoyens « ami du conseil municipal ».

Le comité de citoyens existait déjà depuis 1998, mais n'était que virtuel. Outre M. Gobeil, Denis Allard, Raynald Tremblay, Benoît Frigon, Pierre Pépin, Claude Gaudreault et Madeleine Bouchard composent l'exécutif. Les candidats défaits aux dernières élections municipales, Angeline Demers et Louison Duchesne, étaient sur place. Le comité a comme mission la défense et la promotion des intérêts des citoyens et ceux de la Ville, la représentation des citoyens auprès des autorités municipales et la sensibilisation des citoyens à leurs droits, obligations et responsabilités.

GRANDE-RIVIÈRE

L'usine de panneaux s'en vient

■ GRANDE-RIVIÈRE — Réunis en assemblée générale spéciale samedi, les délégués du Syndicat des producteurs de bois de la Gaspésie ont mandaté leur conseil d'administration pour négocier avec le Groupe GDS et d'autres partenaires un volume de bois garanti qui sera éventuellement écoulé à l'usine de panneaux Gaspan OSB, projeté pour la région de Grande-Rivière. Les membres du Syndicat des producteurs avaient refusé de confier pareil mandat à leur conseil en avril. Une compagnie formée par les producteurs de bois, Sigfop, peut détenir 20 % des actions du projet. Le Groupe GDS souhaitait toutefois que les producteurs garantissent environ le tiers de l'approvisionnement en matière ligneuse, ce qui reste maintenant à négocier. Le coût indexé de l'usine de panneaux s'établit à 190 millions $, 40 M $ de plus qu'il y a deux ans. Le prix des panneaux gaufrés a par contre grimpé de 210 à 450 $ pour 1000 pi². Le projet devrait créer 150 emplois. **G.G.**

Les plus rapides

■ GASPÉ — Les pompiers de Gaspé conservent leur titre de meilleure équipe de pompiers volontaires au Canada à l'issue du 12e championnat mondial de Fire Fighter Combat Challenge tenu à Ottawa, où s'affrontaient les 700 meilleurs pompiers au monde. Le meilleur Gaspésien fut Dwight Sinnett, 13e, suivi de ses compatriotes Marc Synnott, 83e, Richard Lapierre, 110e, et de son frère, Ryan Sinnett, 116e. Chez les femmes, Jennifer Morrisson a réalisé le 17e temps. Dans la catégorie par équipe, les Gaspésiens ont réalisé le 20e meilleur temps, sur 22 équipes. L'équipe de Windsor, en Ontario, a enlevé la première position. **N.B.**

FUSION AVEC RIVIÈRE-DU-LOUP

Cacouna-Paroisse dit non

MARC LAROUCHE
Collaboration spéciale

■ RIVIÈRE-DU-LOUP — La population de Cacouna-Paroisse est divisée plus que jamais au lendemain du vote concernant le projet de regroupement avec Rivière-du-Loup. Des 511 personnes de la paroisse qui ont voté hier (78 %), 229 se sont prononcées en faveur de la fusion, mais 282 l'ont refusée. Un mince écart de 53 votes.

« Le conseil est déçu, mais nous allons nous retrousser les manches et continuer de travailler », commente le maire de Cacouna-Paroisse, M. Jacques Michaud, imputant la défaite à la campagne de désinformation menée par les partisans du NON. Son homologue de Rivière-du-Loup, Jean D'Amour, s'est montré très dur envers ces derniers, à commencer par le maire de Cacouna-Village, Gilles D'Amours.

« Il a mené une campagne de salissage inqualifiable et a dépensé l'argent de ses contribuables dans un débat qui ne le regardait même pas. Il a prouvé qu'il était prêt à tout pour arriver à ses fins », dit-il, écorchant sérieusement la firme comptable qui a présenté des chiffres à l'assemblée du Village.

« Un document de désinformation qui invitait les gens à voter contre. Une plainte, éventuellement logée à l'Ordre des comptables agréés du Québec, leur permettra de clarifier la situation. »

Le député Mario Dumont n'a pas été épargné. « Il n'a pas hésité à tourner le dos au développement économique de la ville la plus importante de son comté, au nom des intérêts de son cousin (le maire de Cacouna-Village). Il a eu l'audace et le culot de dire que l'entente était mauvaise et que même si elle était bonne, il voterait contre. »

La problématique de l'approvisionnement en eau potable demeure entière. « La question ne se pose plus. Le comité du NON a mené sa campagne sur la foi qu'il y en avait. Ils n'ont donc plus besoin de celle de Rivière-du-Loup », lance Jean D'Amour. « Avec le peu que nous avons, nous pourrons fournir nos citoyens, mais à quel prix ? » questionne M. Michaud.

Jean D'Amour ne lance pas la serviette, mais, pour l'instant, tourne la page. « Nous reprenons le travail pour assurer le développement économique de Rivière-du-Loup. »

Dans cette dernière municipalité, 3485 des 14 560 électeurs ont voté. Ils se sont prononcés en faveur de la fusion dans une proportion de 93 %. Les deux référendums devaient être positifs pour que le projet se concrétise.

1625181



1625246



AWD
NE FAITES PAS QUE CHOISIR LA TRACTION INTÉGRALE.
CHOISISSEZ LA PLUS INTELLIGENTE ET CELLE QUI CONSOMME LE MOINS.
ENFIN, TOUTES LES ROUTES SONT SÉCURITAIRES.

VOLVO
pour la vie

BIEN ÉQUIPÉE À PARTIR DE
598 $*
/MOIS. 39 MOIS
TRANSPORT ET LIVRAISON INCLUS

XC90 AWD - CARACTÉRISQUES DE SÉRIE :
TRACTION INTÉGRALE CONTRÔLÉE ÉLECTRONIQUEMENT AVEC RÉGULATEUR DE TRACTION • BOÎTE DE VITESSE AUTOMATIQUE AVEC GEARTRONIC • 7 PASSAGERS • RÉGULATEUR DE STABILITÉ ET DE ROULEMENT • SELLERIE EN CUIR • SIEGE CONDUCTEUR A CONTROLE ELECTRIQUE • TOIT OUVRANT À COMMANDE ÉLECTRIQUE • SYSTEME DE CLIMATISATION A DEUX ZONES CONTROLE ELECTRONIQUEMENT • LE MEILLEUR ESPACE UTILITAIRE DE SA CATEGORIE • UN ARSENAL DE CARACTÉRISTIQUES DE SÉCURITÉ DE SÉRIE

VOLVO DE QUÉBEC
2230 rue Jean - Talon Nord
Ste-Foy (418)682-1112
www.volvodequebec.com

*Le PDSF pour une Volvo 2004 XC90 2.5T AWD est de 54 995 $. Offre temporaire faite par l'intermédiaire des concessionnaires Volvo participants et des Services financiers Automobiles Volvo du Canada sur approbation de crédit. À titre d'exemple, crédit-bail pour une Volvo 2004 XC90 2.5T, frais de transport et de livraison de 1 275 $ inclus. 597,74 $ par mois pendant 39 mois. Acompte de 5 950 $. Le coût total de location est de 23 311,86 $. Prix d'achat à l'échéance du bail de 33 522 $. Le prix peut varier en fonction de l'équipement ajouté. Le premier paiement mensuel est dû au début à la livraison. Kilométrage limité à 20 000 km par an (frais de 0,16 $ par kilomètre excédentaire). Taux annuel : 4,6%. Dépôt de garantie non requis. Taxes, immatriculation, assurance, inscription au RDPRM et frais d'administration en sus. Le concessionnaire peut vendre/louer à prix moindre. L'offre prend fin le 31 décembre 2003. Certaines conditions s'appliquent. Tous les détails chez votre concessionnaire Volvo. ©2003 Automobiles Volvo du Canada Ltée. "Volvo pour la vie" est une marque de commerce de Automobiles Volvo du Canada Ltée. Boucliez toujours votre ceinture de sécurité. Visitez www.volvocanada.com